

F E D E C H O S E S

-----Pour le fédéralisme-----



Fédéchoses - *F125*

Pour la paix, la justice



Et la démocratie mondiale

Une Europe unie



dans un monde uni

2004 - 31^{ème}. année - 3^e trimestre

N° 125

Editorial

**La ratification de la Constitution européenne prise en otage par les politiques nationales.
L'exemple (...exemplaire...) de la France.**

La perspective de la ratification de la Constitution européenne, en 2005, soulève avec force des problèmes concernant la prise ou la conservation du pouvoir au sein des Etats membres de l'Union européenne beaucoup plus que son contenu.

Le cas de la France est révélateur et exemplaire. Depuis que le choix du referendum a été rendu public, à la demande de la majeure partie des forces politiques, le débat, qui aurait dû être politique, paraît de plus en plus politicien. Laurent Fabius porte à cet égard une lourde responsabilité.

La traditionnelle position eurosceptique du *Parti communiste*, des diverses chapelles du trotskisme organisé, de certains responsables de la « gauche » socialiste ou de divers milieux altermondialistes prônant un paradoxal « *non de gauche* », toutes ces attitudes sont respectables même si nous ne les partageons pas et devons les dénoncer.

Malgré les limites et les imperfections du texte nous ne pensons pas responsable un « non fédéraliste ».

Le non de droite, ou souverainiste, aux antipodes de notre combat, ne nous surprend pas et ne mérite pas que l'on s'y arrête.

A l'inverse, le « *non de Fabius* » :

- soit, traduit des visées personnelles et carriéristes (et vue l'importance de l'enjeu, cette attitude est méprisable),
- soit, traduit et exprime la crainte des tenants et des grands gérants de l'*Etat-nation* de perdre une partie de leurs pouvoirs et de leur raison d'être, et alors, ceux qui le personnifient rejoignent le camp de nos adversaires de toujours.

Mais il n'est pas surprenant que ce soit en France qu'une telle dérive de la « gauche » soit apparue avec tant d'éclat :

- La France reste de loin l'Etat-nation le plus centralisé et bureaucratique de la « Vieille Europe » ; il suffit de penser que Vladimir Poutine nous envie nos préfets ! Non, vraiment, la caste des grands serviteurs, de « droite » ou de « gauche » de notre Etat-nation ne le cède en rien aux *apparatchiks* de la « Jeune Europe », chère aux néo-conservateurs américains ;
- en France, enfin, dans le cadre institutionnel monarchique de la V^e République, l'élection présidentielle reste la « mère de toutes les batailles électorales ». C'est ce qui explique pourquoi Laurent Fabius a pu, dans la perspective de 2007, vouloir prendre la tête du « non de gauche » afin d'exister et d'engranger médiatiquement.

C'est pour éviter que le mauvais exemple français ne soit suivi dans d'autres pays de l'Union européenne, et pour donner enfin la parole au Peuple européen, que les fédéralistes demandent que la ratification, parlementaire ou référendaire, intervienne au même moment, autour du 9 mai 2005, soulignant ainsi l'enjeu continental et mondial du scrutin.

Parallèlement à leur campagne en faveur de la Constitution les fédéralistes doivent exiger
une révision constitutionnelle pour supprimer le droit de veto, au plus tard en 2008.

Dès aujourd'hui, les fédéralistes et le Parlement européen
doivent annoncer une initiative en ce sens
dans le cadre du droit d'initiative populaire reconnu au Peuple européen par la Constitution.

Fédéchoses

Fédéchoses - Pour le fédéralisme pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans Fédéchoses, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, Fédéchoses, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis près de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de Fédéchoses sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par Fédéchoses, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de Fédéchoses se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international. Les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- Fédéchoses, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'U.E.F. lors de son Congrès de Montreux de 1947 « Unir l'Europe pour unir le monde » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSSES Pour le fédéralisme	ABONNEMENT
Presse fédéraliste 12, rue Président Carnot - 69002 Lyon Tél. / fax 04.78.72.09.70 - Email jfbb_fr@yahoo.fr <u>Directeur de la publication :</u> Jean-Luc Prevel <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - L. Levi - M. Morin Jivaro Imprimerie 9-13 rue d'Alsace - 69100 Villeurbanne Commission paritaire 56256	Nom Prénom Adresse Normal € 8 Militant € 16 Soutien € 80 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE 12 Rue Président Carnot - 69002 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON

Sommaire	
Déclaration du Bureau de l'U.E.F.-Europe sur la Constitution européenne.	P. 3
Action au Parlement européen et création du nouvel intergroupe fédéraliste.	P. 4
Les Etats-Unis et l'Europe. De 1945 à aujourd'hui. Immanuel WALLERSTEIN	P. 5
« Il y a 30 ans nous avons publié ». Le PC trompe le peuple et les travailleurs. Bernard BARTHALAY	P. 7
L'Union européenne et ses voisins ; l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie. Heinz TIMMERMANN	P. 8
La course à la compétitivité des nouveaux Européens. Tommaso PADOA-SCHIOPPA	P. 12
Anarchie et fédéralisme. David SOLDINI	P. 13
Contrôle de l'énergie atomique, de Baruch à Bush : une initiative qui mérite le soutien des fédéralistes. Ira STRAUSS	P. 16
Quelles réformes pour les Nations unies ? Keith SUTER	P. 17
Tom Paine : les droits de l'homme. Joseph MONTCHAMP	P. 19
Manifeste de l'Alliance libre européenne (ALE) pour les élections européennes de juin 2004.	P. 20
Livres : Maria Raquel Freire, <i>Conflict and Security in the Former Soviet Union : the Role of the OSCE.</i> René WADLOW	P. 24
Le journal des lecteurs	P. 26
Nous espérons publier dans le prochain numéro.	P. 27
Presse fédéraliste - Catalogue de vente par correspondance.	P. 28

DECLARATION DU BUREAU DE L'U.E.F.-Europe

L'U.E.F. soutient la Constitution européenne - La prochaine étape de réformes doit démarrer en 2008 au plus tard -

L'Union des fédéralistes européens,

A. Evaluation de la Constitution adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernements :

1. se réjouit que les Chefs d'Etat et de gouvernements des 25 Etats membres soient parvenus à un accord sur la Constitution européenne lors de leur sommet de juin 2004 ;
2. souligne que l'adoption de la constitution est un acte de grande importance politique et un symbole dans la direction de l'unité politique de l'Europe ;
3. considère que la Constitution représente un progrès considérable en comparaison avec le Traité de Nice et que la Convention européenne a apporté une contribution décisive au processus constitutionnel ;
4. regrette, néanmoins, que le texte final de la Constitution adopté par les Chefs d'Etat et de gouvernements reste très éloigné du projet constitutionnel élaboré par la Convention ;
5. se réjouit plus particulièrement des accomplissements suivants de la Constitution :
 - a. l'incorporation de la Charte des droits fondamentaux la rendant ainsi juridiquement contraignante,
 - b. la clarification des valeurs, des principes et des objectifs qui forment une base commune à tous les Européens,
 - c. la simplification des fondements juridiques et politiques de la construction de l'Union européenne et la clarification de ses compétences,
 - d. le renforcement de la légitimité démocratique de l'Union européenne en donnant au Parlement européen le droit d'élire le Président de la Commission et le pouvoir de co-décision pour la majeure partie de la législation de l'Union,
 - e. la création du poste de Ministre européen des affaires étrangères et d'un Service diplomatique européen,
 - f. de nouveaux mécanismes pour des activités communes dans le domaine de la sécurité et de la défense,
 - g. des progrès considérables en matière de justice et d'affaires intérieures.
6. Critique cependant que la Constitution reste très en deçà de ce qui serait nécessaire de plusieurs points de vue, principalement :
 - a. le maintien du vote à l'unanimité dans de nombreux domaines importants où un processus de prise de décision plus efficace -et donc le vote à la majorité- aurait été nécessaire, en particulier en politique extérieure, de sécurité et de défense et pour le cadre financier pluriannuel,
 - b. l'absence de procédure rendant possible l'entrée en vigueur de la Constitution dès lors que tous les Etats membres, à l'exception d'un ou deux d'entre eux auraient ratifié le texte.

B. Ratification de la Constitution :

7. insiste sur la nécessité de faire connaître cet important pas en avant à tous les citoyens européens et aux parlements des Etats membres en vue des ratifications nationales et surtout des référendums qui vont avoir lieu dans plusieurs Etats membres ;
8. invite le Parlement européen à donner son avis conforme sur la Constitution avant toute ratification nationale ;
9. invite le Parlement européen et les parlements nationaux à convoquer un « Congrès des parlements de l'Union européenne » pour favoriser l'entrée en vigueur de la Constitution ;
10. demande aux Etats membres de coordonner les dates des ratifications nationales par les parlements et les peuples des Etats membres afin de susciter un véritable débat transnational.

C. L'implication des fédéralistes dans le processus de ratification :

11. s'engage à participer d'une manière active dans la campagne pour la ratification de la Constitution ;
12. invite les militants des organisations membres de l'U.E.F. à former une large coalition avec les représentants élus au niveau local, régional et national et avec les organisations de la société civile, y compris les partis politiques, afin de promouvoir les résultats de la Constitution ;

D. Révision de la Constitution et transformation de l'Union européenne en une Fédération européenne :

13. fait appel aux Chefs d'Etat et de gouvernements des Etats membres pour :
 - a. créer un cadre pour un débat public démocratique et transparent sur la Constitution ;
 - b. s'engager à convoquer une nouvelle Convention, au plus tard en 2008, pour réviser la Constitution et adopter de nouvelles réformes pour renforcer la légitimité démocratique de l'Union et l'effectivité de ses moyens ;

- c. se mettre d'accord pour que les amendements futurs à la Constitution soient adoptés par un vote à la majorité qualifiée plutôt qu' à l'unanimité ;
- 14. réitère sa demande que, si seulement un ou deux Etats membres ne réussissent pas à ratifier le texte, les autres Etats membres devraient néanmoins continuer à mettre en oeuvre la Constitution ;
- 15. fait appel au Parlement européen et aux parlements des Etats membres pour adopter des résolutions en faveur de la révision de la Constitution par une nouvelle Convention européenne au plus tard en 2008.

(Adoptée par le Bureau de l'U.E.F., 18 juillet 2004)

ACTION FEDERALISTE DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN ET LANCEMENT DU NOUVEL INTERGROUPE FEDERALISTE

Strasbourg les 19 et 20 juillet 2004

La session constitutive et l'élection du nouveau président du Parlement européen élu pour la législature 2004-2009 se sont déroulées à Strasbourg le 20 juillet.

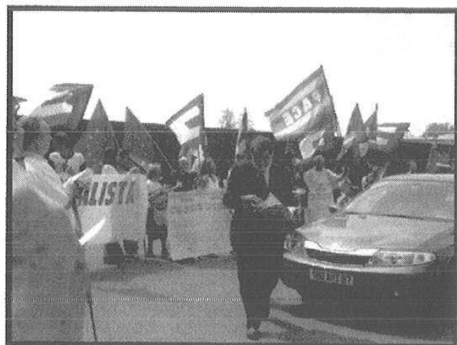
La plupart des parlementaires européens arrivant le jour précédent afin de participer aux réunions importantes de leurs groupes politiques, l'U.E.F.-Europe avait décidé d'organiser -comme il y a 5 ans- une action politique et médiatique à l'entrée face au bâtiment du Parlement européen l'après-midi du lundi 19 juillet pour accueillir les nouveaux parlementaires et leur remettre un appel avec les attentes des fédéralistes pour la législature 2004-2009.

Quelque(s centaines de) deux cents militants de l'U.E.F. et de la JEF (*Jeunes européens fédéralistes*) venus principalement d'Italie et de France ont participé à cette action avec drapeaux et bannières fédéralistes ou slogans adressés aux membres du Parlement européen. Parmi les militants français, ou francophones, les plus nombreux étaient ceux de l'UEF Rhône-Alpes venus en bus affrété par cette organisation et ceux des *Jeunes Européens-France* (JEF) de Strasbourg. D'autres fédéralistes français étaient également venus d'Ile de France et de Franche-Comté. A part les fédéralistes et leurs amis (par exemple du Piémont des responsables du *Conseil des Communes et des régions d'Europe*, de l'*Association européenne des enseignants...*) aucun autre groupe n'avait appelé à manifester.

De nombreux parlementaires ont ainsi eu un contact direct avec les militants fédéralistes, parfois tendu ou négatif comme pour les eurosceptiques britanniques,

parfois très positif comme avec, par exemple, Monica Frassoni (ancienne secrétaire générale de la JEF, *Verts*), Hans-Gert Pöttering (PPE), Martin Schulz (PSE), Daniel Cohn-Bendit (*Verts*) ou divers élus français. Enfin, à l'issue de la manifestation, durant laquelle les fédéralistes ont pu faire connaître leurs revendications pour la ratification de la Constitution européenne "maintenant et sans défaut" ou la création d'un "Etat fédéral européen"..., une partie des manifestants a été admise à pénétrer dans le Parlement européen et a pu s'entretenir avec certains des élus décidés à s'impliquer dans la création d'un *Intergroupe fédéraliste* et en particulier avec Mercedes Bresso (I, présidente du *Comité turinois pour la Constitution fédérale européenne*), Richard Corbett (GB, ancien président de la JEF) ou Jo Leinen. Cette rencontre amicale a été introduite par Alfonso Sabatino (de Turin) qui a rappelé l'importance de la collaboration entre les parlementaires de l'*Intergroupe pour la Constitution européenne* et les fédéralistes durant la dernière législature et leur participation commune à la Manifestation de Nice de décembre 2000 décisive avant le Sommet de Laeken qui devait décider la convocation de la Convention européenne. Après avoir souligné l'importance d'une telle coopération renouvelée pour la poursuite de la lutte pour la Fédération européenne il a laissé la parole à divers intervenants de la JEF.

Dès le 19 juillet une première réunion des parlementaires désireux de s'investir dans l'*Intergroupe fédéraliste* a eu lieu avec la participation de nombreux élus français. Dès les premiers jours ont par exemple donné leur adhésion Alain Lamassoure (UMP), tous les élus des *Verts* et la quasi totalité de ceux de l'UDF.



Les Etats-Unis et l'Europe. De 1945 à aujourd'hui¹

Immanuel WALLERSTEIN

**Directeur du Fernand Braudel Center for the Study of the Economies, Historical Systems and Civilizations,
Emeritus Professor en sociologie, Université de Binghamton.**

*A la fin des années 40 et au début des années 50,
l'un des plus brillants leader des étudiants fédéralistes américains.*

Depuis 1945, l'un des premiers objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis a été de maintenir l'Europe comme une partie fortement intégrée et subordonnée de ses ressources politiques géostratégiques.

Ceci était facile à accomplir à la suite de la Seconde guerre mondiale, quand l'Europe était économiquement épuisée par les effets de la guerre et quand une majorité de sa population, et plus encore son élite économique et politique, avaient peur des forces communistes à la fois à cause de la vigueur des partis communistes d'Europe occidentale. Ce projet américain prit la forme du Plan Marshall d'assistance économique pour la renaissance de l'Europe et la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN). C'est dans ce contexte que se placent les décisions visant à créer des institutions européennes. Au début, ces efforts se limitèrent à six pays -la France, l'Allemagne de l'ouest, l'Italie et les trois pays du Benelux ; ils impliquaient seulement des arrangements économiques. Il y eut aussi les premiers efforts pour créer des structures militaires européennes qui n'aboutirent pas. Le mouvement dans cette direction était fortement soutenu par les partis chrétiens-démocrates européens. Ils rencontraient une forte opposition des partis communistes dans ces pays, qui voyaient ces structures comme parties intégrantes de la guerre froide. Du point de vue des Etats-Unis des structures européennes paraissaient désirables parce qu'elles renforçaient à la fois les économies Européennes (et par conséquent en faisaient des meilleurs clients pour les exportations et les investissements américains) et parce qu'elles semblaient être une façon d'atténuer les craintes de la France à l'égard du réarmement militaire de l'Allemagne et de son intégration dans l'OTAN.

Vers les années 1960 deux éléments de l'équation commencèrent à changer du point de vue américain. D'abord l'Europe de l'ouest devenait trop forte. Elle émergeait comme une puissance économique capable de rivaliser avec les Etats-Unis et donc comme un sérieux concurrent potentiel dans l'économie mondiale. Deuxièmement, Charles de Gaulle revint au pouvoir en France. Et de Gaulle voulait des structures européennes politiquement autonomes c'est à dire qui ne soient pas des segments subordonnés des ressources stratégiques géopolitiques américaines. A ce point l'enthousiasme américain pour l'unité européenne commença à se refroidir. Mais les Etats-Unis se retrouvèrent politiquement incapables de le formuler ouvertement. Il y eut de nouvelles modifications de la situation. Les partis communistes d'Europe occidentale devinrent électoralement plus faibles et leur politique commença d'évoluer dans la direction de ce qu'on appela l'eurocommunisme. L'une des conséquences ce fut un changement de leur position à l'égard des structures européennes qu'ils commencèrent à soutenir avec prudence, ou en tout cas, à tolérer.

C'est la période pendant laquelle les Américains perdaient la Guerre du Vietnam, ce qui allait porter un coup sévère à la position géopolitique des Etats-Unis. La combinaison de ce revers politico-militaire, qui s'ajoutait à l'émergence du Japon, et de la percée de l'Europe de l'Ouest en tant que concurrent économique majeur, signifiait la fin de l'incontestable hégémonie américaine dans le système mondial et le commencement d'un lent déclin. Il fallait un changement majeur dans la politique étrangère des Etats-Unis à la place de leur simple et totale prédominance antérieure. L'évolution commença avec Nixon ; détente avec l'Union soviétique et, plus important encore, son voyage à Pékin et la transformation des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Nixon inaugura ce que j'appellerai le « multilatéralisme modéré », une politique qui allait être poursuivie par tous les présidents américains successifs de Nixon à Clinton, y compris Reagan et George H. W. Bush.

En ce qui concerne l'Europe, la principale considération c'était de voir comment ralentir ce qui semblait une tendance croissante en direction de l'autonomie politique européenne. A cet effet, les Etats-Unis offrirent à l'Europe un « partenariat » géopolitique (c'est à dire un certain degré de consultation politique) sur deux fronts, la poursuite de la guerre froide avec l'Union soviétique, et les conflits politico-économiques entre le Nord et le Sud. Tout ceci était supposé entrer en application grâce à une multitude d'institutions, parmi lesquelles, la *Commission trilatérale*, les réunions du *G 7* et le *Forum économique mondial* de Davos. Le programme sur la Guerre froide aboutit aux accords d'Helsinki. Le programme Nord-Sud conduisit à la campagne contre la prolifération nucléaire, au *Consensus de Washington* (en faveur du néo-libéralisme, contre le « développementalisme ») et à la construction de l'*Organisation mondiale du commerce (OMC)*.

Dans les années 1970 et 1980, on pourrait dire que la politique extérieure des Etats-Unis, mieux équilibrée, réussit en partie. Bien que l'autonomie politique de l'Europe s'accroisse -souvenons nous de l'*Ostpolitik* allemande et du gazoduc qui relia l'Union soviétique et l'Europe de l'ouest- l'Europe en gros, ne s'écarta pas trop, géopolitiquement, des Etats-Unis. En particulier les tentatives de création d'une armée européenne furent efficacement bloquées par une opposition continue des Etats-Unis. Sinon en paroles, du moins en pratique, les Etats-Unis étaient devenus hostiles à l'unité européenne.

¹ Nous remercions l'auteur de nous avoir autorisé, de même que *The Federalist Debate*, à republier ce texte. *Fernand Braudel Center, Binghamton University*, <http://fbc.binghamton.edu/commentr.htm>, Commentary No. 137 -May 15, 2003).

La politique américaine semblait même plus efficace sur le front Nord-Sud. La plupart des pays du tiers-monde s'alignèrent avec les politiques d'adaptation structurelle du *Fonds monétaire international* et même les pays socialistes de l'Europe *Est-centrale* évoluèrent dans cette direction. La déception populaire concernant les mouvements de libération nationaux au pouvoir et les régimes communistes du bloc socialiste étouffèrent les restes d'idéologies militantes et créèrent un sentiment de pessimisme morose dans la gauche mondiale. Et, bien entendu, le triomphe final, ce fut l'effondrement de l'Union soviétique. Mais ce « triomphe » ne servit pas du tout les intérêts de la politique étrangère américaine, et en Europe de l'ouest moins qu'ailleurs. Car il supprimait le dernier argument majeur pour lequel l'Europe devrait accepter une subordination à l'égard du *leadership* géopolitique américain sur le monde. Saddam Hussein saisit ce moment pour leur lancer, ouvertement, un défi, ce qu'il qu'il n'aurait jamais pu faire aux jours de la Guerre froide. La Guerre du golfe se terminera par une trêve sur la ligne de départ, qui, au fur et à mesure que la décennie s'écoulait, apparut de moins en moins acceptable pour les Etats-Unis. Clinton, néanmoins, poursuivit la politique de « multilatéralisme mou » de Nixon dans les Balkans, au Proche-orient, en Asie et les Européens de l'ouest ne voulurent rompre ouvertement avec les Américains sur aucun sujet important. Pendant ce temps, pour s'assurer que l'Europe occidentale resterait alignée, les Etats-Unis firent de gros efforts en direction de l'incorporation dans les institutions européennes (et l'OTAN) des Etats d'Europe centrale, désormais non-communistes, car ils percevaient qu'ils seraient très enclins à maintenir et à renforcer leurs liens avec eux et, ainsi, feraient contre-poids aux sentiments naissants d'autonomie de l'Europe de l'ouest.

Puis, George W. Bush et les faucons entrèrent en scène. Ils considéraient la politique extérieure, de Nixon à Clinton, comme très faible et comme une contribution majeure au déclin de la puissance américaine dans le monde. Ils éprouvaient particulièrement du dédain pour toute confiance dans les structures des Nations unies et voulaient tout spécialement contenir les aspirations européennes en direction de l'autonomie politique. D'après eux, la façon d'aboutir à ce résultat, c'était d'affirmer unilatéralement et militairement la puissance des Etats-Unis d'une façon vigoureuse et incontestable. La cible qu'ils avaient choisie et annoncée, bien à l'avance, dans les années 1990, c'était l'Irak, pour trois raisons : la Guerre du golfe avait été « humiliante » pour l'Amérique, parce que Saddam y avait survécu ; l'Irak serait un excellent emplacement pour des bases américaines permanentes au Moyen-orient, et, enfin, l'Irak était militairement un adversaire facile précisément parce qu'il n'avait pas d'armes de destruction massive.

La théorie des faucons c'était que la conquête de l'Irak démontrerait la supériorité militaire imbattable des Etats-Unis ; elle aurait par conséquent trois effets. Elle intimiderait les Européens de l'ouest (et secondairement l'Asie orientale) et mettrait fin à toutes les aspirations à l'autonomie politique. Elle intimiderait tous les pays candidats à la puissance nucléaire et les conduirait à abandonner toute prétention à l'obtention de telles armes. Elle intimiderait tous les Etats du Moyen-orient et les amènerait à mettre fin à leurs aspirations à l'affirmation nationale géopolitique et, en même temps, leur ferait accepter un règlement du conflit entre Israël et la Palestine dans des termes acceptables pour Israël et pour les Etats-Unis. Cette politique a été un fiasco complet. L'Irak, qui semblait un adversaire facile, s'est avéré un adversaire pas si aisé ! En ce moment l'occupation américaine rencontre de la résistance et une révolte grandissante qui se terminera, à minima, avec un gouvernement qui ne sera pas du tout du goût des Etats-Unis, et, au plus, par un retrait total des forces américaines comme au Vietnam.

La tentative de couper l'Europe en deux camps -la soi disant « vieille Europe » et la « nouvelle Europe »- a connu un succès provisoire. Mais avec les élections espagnoles la marée s'est complètement inversée et l'Europe est sur le point d'établir son autonomie géopolitique pour la première fois depuis 1945. Mais la prolifération nucléaire n'a pas été ralentie. On pourrait même dire qu'elle s'est accélérée. Et les Etats du Moyen-orient s'éloignent au lieu de se rapprocher des Etats-Unis, à l'exception de la Lybie, mais c'est une politique qui pourrait ne pas durer. La situation entre Israël et la Palestine est totalement bloquée ce qui peut persister jusqu'à ce qu'elle explose hors de tout contrôle.

L'unilatéralisme « macho » des faucons a échoué et le soutien pour une telle politique aux Etats-Unis est en perte de vitesse, y compris chez les Républicains conservateurs. Cependant, quelle est l'alternative ? Ce que les Républicains modérés, et encore plus les Démocrates centristes conduits par John Kerry, offrent comme alternative c'est un retour au « multilatéralisme mou » des années *Nixon-à-clinton*. Cela peut-il réellement fonctionner aujourd'hui ? C'est très douteux. Il est presque certain que, dans la prochaine décennie, la sirène des armements nucléaires attirera au moins une douzaine d'Etats et que nous passerons de huit à vingt cinq Etats nucléaires dans le quart de siècle prochain. Ceci pose un véritable problème majeur à la puissance militaire américaine. Il paraît peu probable que les réalités du Moyen-orient évoluent dans un sens favorable aux Américains et ceci est particulièrement vrai pour Israël et pour la Palestine.

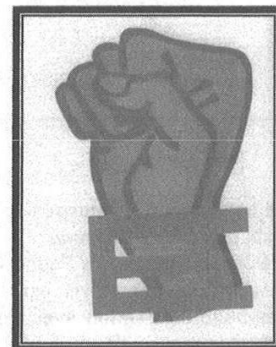
Et l'Europe ? L'Europe est le grand point d'interrogation de la géopolitique mondiale à l'heure qu'il est. Même le plus « Atlantique »² des Européens est devenu méfiant à l'égard du gouvernement américain et même à l'égard d'une Amérique « multilatéraliste ». Mais les Européens partagent encore un intérêt avec les américains -le conflit Nord-Sud. L'adoption d'une constitution européenne n'est pas encore assurée, en particulier parce qu'un seul vote négatif dans un référendum, dans n'importe quel pays, peut défaire un accord. Et de plus, la gauche européenne n'est pas encore guérie de ses doutes sur l'unité européenne d'après 1945, et, par conséquent, elle n'est pas encore prête à se jeter vigoureusement dans la construction de l'Europe. C'est particulièrement vrai dans les pays nordiques et en France mais il y a quelques réserves semblables presque partout. Une Europe forte et autonome est une pièce essentielle d'un monde multipolaire. Une Europe autonome, qui voudrait travailler pour une re-structuration de l'économie mondiale dans des directions qui commenceraient réellement à dépasser la polarisation Nord-Sud constituerait encore un plus grand changement sur la scène mondiale. Les deux éventualités sont tout à fait possibles. Aucune n'est tout à fait certaine.

² Le texte dit "Atlanticist" (Ndt).

Il y a trente ans...

...nous avons publié.

**LE
PARTI
COMMUNISTE
TROMPE
LE PEUPLE
ET LES
TRAVAILLEURS**



Article de
Bernard BARTHALAY
et
Illustration de
Yves PAGES

Publiés dans le numéro 12 de *Fédéchoses*,
4^e année, deuxième trimestre 1975

Monsieur Marchais, vous vous trompez et vous trompez le peuple et les travailleurs. Vous vous trompez quand vous dites que l'Union européenne « signifierait de graves aliénations de la liberté d'action et de la souveraineté de la France ». Qu'est-ce que la liberté d'action et la souveraineté de la France dans une Europe divisée, donc passive ? C'est la liberté de subir l'hégémonie des super-puissances. Il est proprement scandaleux d'affirmer, comme vous le faites, que notre pays a encore des prérogatives « essentielles », en matière de politique économique, sociale et monétaire, de politique extérieure et de défense, car ces prérogatives sont déjà européennes et leur expression politique est encore américaine. Pour affaiblir l'impérialisme, ce qui est, si l'on en croit vos paroles, votre objectif, il faut mener à terme le projet d'Union européenne, c'est-à-dire, fonder un Etat fédéral. Les Etats nationaux souverains sont l'instrument de l'impérialisme.

Vous parlez d'abandon. Abandon de quoi ? De ce que nous avons déjà perdu (l'indépendance), et de ce qu'il s'agit de reconquérir ? Qui abandonne ? Ceux dont vous êtes, qui refusent de contribuer à façonner une Europe que vous avez tôt fait de condamner.

Monsieur Marchais, vous trompez le peuple et les travailleurs. Où sont les sacrifices pour les travailleurs ? C'est le *Parti communiste français* qui sacrifie les travailleurs sur l'autel de la nation en leur refusant les moyens de lutter contre les firmes multinationales. C'est cela la démission des communistes.

Quand il s'agissait de restaurer la démocratie en France, à la Libération, les communistes étaient là, qui avaient versé leur sang pendant la Résistance. Quand il s'agit de rendre l'Europe à la démocratie et à l'indépendance, les communistes français font défaut. On ne peut pas être pour la démocratie en France et contre en Europe. Le refus de l'Union européenne et celui de l'élection directe du Parlement européen qui est, qu'elle ait lieu à la proportionnelle ou non, le seul moyen d'acheminer l'Europe vers l'unité dans la démocratie, c'est-à-dire vers la fédération, ne peuvent avoir que deux explications : ou bien Moscou refuse l'unité européenne, et le PCF obéit à Moscou, ou bien le PCF a peur de l'élection européenne et refuse la démocratie quand elle le dérange.

Sans démocratie européenne, l'Europe restera américaine, qu'elle que soit l'explication que l'on donne du refus du PCF, les communistes seront objectivement dans le parti de l'étranger tout en proclamant leur attachement à l'indépendance.

Monsieur Marchais, vous vous trompez, et vous trompez le peuple et les travailleurs. Pour les communistes, l'alternative est claire :

- ou bien ils entrent dans le jeu de la démocratie européenne, aident à fonder l'Europe en légitimité et en souveraineté, et ils gardent alors une chance de jouer un rôle moteur pour l'unité des forces de gauche en Europe, conservant intactes les chances du socialisme ;
- ou bien ils ne jouent pas ce jeu, et ils se marginaliseront, en divisant, donc en perdant leur large base internationale ; ils assisteront alors, impuissants, à un processus de social-démocratisation, c'est-à-dire d'intégration au système, de ce qui restera de la gauche en Europe.

L'Union européenne et ses voisins ; l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie.

Heinz TIMMERMANN
Responsable de recherche au
Stiftung Wissenschaft und Politik
Article publié en commun
avec The Federalist Debate

De par son élargissement vers l'est de mai 2004, l'UE a d'abord deux *nouveaux voisins* : l'Ukraine et la Biélorussie, qui, après l'adhésion prévue de la Roumanie en 2007, seront suivis par la Moldavie. La frontière commune de l'Union avec ces trois pays sera de 2.400 km. Comment cela se traduira-t-il dans leurs rapports avec elle ? Donneront-ils -après un certain temps de la part de la Biélorussie- priorité à leurs relations avec elle ? Ou préféreront-ils attacher la plus haute importance à leurs relations avec Moscou, comme le suggère la création en septembre 2003 d'un *Espace économique unifié* de la Russie, de l'Ukraine, de la Biélorussie et du Kazakhstan ? Risque-t-il d'y avoir une *rivalité d'intégration*, voire un conflit d'intégration entre la Russie et les Etats-Unis qui minerait la création envisagée d'espaces communs européens au sens large.

Il y a tant à dire sur n'importe quelle de ces questions que chacune mériterait d'être traitée séparément ; il m'incombe, toutefois, de me concentrer sur la stratégie de l'UE vis-à-vis de ces nouveaux voisins, tout en abordant, les questions mentionnées ci-dessus. L'UE a plutôt réagi tardivement au changement géopolitique imminent -l'élargissement de l'Union, et la tournure prise par ses rapports avec la Russie, ont trop absorbé son attention. Mais il y eu de récents signes montrant que l'UE -et ses nouveaux voisins de même- souhaitent garder le contrôle de certains développements potentiellement déstabilisants et paradoxaux, paradoxe que l'on peut définir comme suit : l'Ukraine et la Biélorussie, en tant que *nouveaux voisins* se rapprochent géographiquement de l'UE, alors qu'en fait, derrière des frontières renforcées, ils seront plutôt marginalisés.

Par conséquent, on peut craindre que le fossé entre ces pays et les nouveaux membres de l'UE se creuse en termes de développement socioéconomique. Se contenter de laisser faire ce processus aurait des conséquences extrêmement déstabilisantes et négatives pour les deux parties. L'UE souhaite, avant tout, la sécurité et la stabilité à ses marges, voyant d'abord les risques, plutôt que les chances de ce nouveau voisinage : l'immigration illégale, le crime organisé, la destruction de l'environnement aux zones frontalières. Mais elle voit aussi, par ailleurs, des perspectives de développements positifs : le renforcement d'une bonne gouvernance, des réformes économiques structurelles comme condition préalable au commerce et à l'investissement, et un équilibre social comme base de la stabilisation de la société et de la politique.

Des rapports privilégiés : Le concept de l'UE.

Dans ce contexte, la Commission européenne a présenté au public, en mars 2003, sa feuille de route sur une Europe élargie et son voisinage. Ce document présente la Russie comme un allié de proximité : en raison de sa taille, de son importance et de ses étroits rapports contractuels avec l'UE, elle a une position spéciale, d'autant que sa frontière commune de 1.300 km avec la Finlande en fait déjà un voisin direct de l'Union. La feuille de route propose aux *nouveaux voisins* des *relations privilégiées* -pourvu qu'ils soient désireux et en mesure de mettre en pratique les réformes structurelles nécessaires. L'UE n'envisage toutefois pas -sans non plus l'exclure définitivement- que l'Ukraine et la Moldavie en deviennent membres à part entière, objectif que ces pays s'efforcent d'atteindre et alors que, selon l'article 49 du Traité de l'UE, tout pays européen peut demander à en devenir membre s'il respecte les principes de dignité humaine, de liberté, de démocratie et de l'Etat de droit. C'est certain, cette politique de portes entrouvertes -une sorte de troisième voie entre partenariat et adhésion- est ambivalente. D'une part, elle évite la déception des *nouveaux voisins*, alors que leurs attentes sont frustrées et que l'accomplissement de leurs souhaits -comme c'est le cas pour la Turquie- est sans cesse retardé. D'autre part, il manque à cette politique l'effet stimulant que pourrait produire, sur les élites, la perspective de devenir membre et d'entrer dans le partage international du travail au sein de l'économie mondiale lors de la mise en application des difficiles réformes structurelles (effet produit, par exemple, dans les pays de l'Europe centrale en cours d'adhésion et récemment aussi en Turquie).

J'exposerai ici brièvement les points clefs du concept de voisinage de l'UE. Cela s'applique en réalité à l'Ukraine et à la Moldavie, mais potentiellement aussi -à l'initiative de l'Allemagne et de la Pologne- à la Biélorussie, lorsque ce pays, en pleine phase de changement, aura repris sa place parmi les nations démocratiques d'Europe. Ce qui donne son sens à la feuille de route de l'UE pour la Biélorussie, c'est le fait qu'elle fournit des preuves flagrantes des avantages potentiels que tirerait ce pays, et de ce qu'il perd concrètement, dans sa relation problématique avec l'UE. Nous en résumons ci-après quelques aspects.

1. Le cœur du concept de voisinage est formé par la possibilité d'une coopération économique plus étroite. L'objectif, c'est de reconnaître le *nouveau voisin* en tant qu'économie de marché et d'apporter son soutien à

l'adhésion de l'Ukraine et potentiellement de la Biélorussie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC, dont la Moldavie est déjà membre). Ceci constitue enfin une condition préalable à l'entrée progressive de ces pays dans l'*Espace économique européen* commun, modèle envisagé pour les relations entre l'UE et la Russie. En dernier lieu, cela pourrait aboutir à la formation d'un marché unifié, dont le cœur serait constitué des quatre libertés bien connues : libre circulation des personnes et des marchandises, libre prestation de services, liberté d'établissement et libre circulation des capitaux. C'est, toutefois, un objectif à long terme qui pourrait aboutir après plusieurs phases intermédiaires, notamment une zone de libre échange.

2. Dans son document, l'UE plaide pour des négociations sur des concepts combinant la protection effective des frontières avec une ouverture maximale. Le bon fonctionnement du régime frontalier russo-finnois, barrière traversée plus de cinq millions de fois par an, démontre que ce n'est pas nécessairement une illusion. Ceci a été confirmé même du côté russe, par exemple, par le député Ryzhkov de la *Douma* qui a souligné, qu'en termes de conditions de vie il y a certainement de vastes contrastes le long de cette frontière mais qu'elle est en même temps « actuellement la frontière la mieux organisée et la plus sûre de la Russie ». En juillet 2003, la Commission européenne a présenté sur ce thème une feuille de route détaillée illustrant les instruments et les sources de financement (par exemple, la combinaison des programmes de soutien de l'UE, *Phare*, *Tacis* et *Interreg*, au sein d'un ensemble de voisinage unique). En ce qui concerne la libre circulation des personnes, l'UE envisage des règles flexibles comprenant une circulation sans visa, si le pays voisin concerné est prêt à conclure un accord sur la réadmission et d'autres mesures pour une protection efficace des frontières. Un point très important pour les *nouveaux voisins*, c'est la volonté de l'UE de faciliter la libre circulation des personnes au passage des frontières locales et d'apporter un soutien à leurs projets respectifs de coopération. Ceci s'applique souvent à des territoires économiquement sous-développés et/ou habités par des minorités ethniques et pour lesquelles une application totale de la législation relative aux visas de l'Accord Schengen constituerait un coup très dur.

3. Le plus grand changement envisagé est, à mon avis, la proposition de la Commission d'élaborer en collaboration avec ses partenaires, dans le cadre du système du Traité, des plans d'actions pour chaque pays pris individuellement. Ces plans devraient couvrir tout le champ de la coopération et pouvoir être subdivisés selon les détails des plans individuels, car, comme le Commissaire Verheugen l'a exprimé : « Chaque pays aura un costume sur mesure ». Les plans d'action, que le Conseil européen appelle vertueusement les *instruments politiques clefs*, fixeront des objectifs et des normes et détermineront un calendrier de mise en application devant être négocié au cas par cas. De plus, ils définiront les mécanismes de contrôle. Les partenaires auront, en conséquence, un instrument déjà approuvé au cours du processus d'élargissement vers l'Europe centrale sous forme de rapports annuels sur les progrès accomplis. En fixant des normes institutionnelles, économiques et politiques, ces rapports serviront à mesurer les progrès

dans les domaines essentiels de réformes, donnant ainsi à l'UE et aux candidats à l'adhésion une plus grande sécurité et une plus grande prévisibilité concernant leurs relations futures. Une procédure analogue donnerait aux *nouveaux voisins* la certitude que si Bruxelles ne les admettait pas au sein de l'UE ce ne serait pas du fait d'une attitude volontaire et par principe négative mais en raison d'une non-application, ou d'une application insuffisante des engagements d'ajustement et de réforme de leur part.

Une mission spéciale sous la responsabilité du commissaire Verheugen a été fixée visant à développer le concept de développement et à élaborer en collaboration avec les partenaires de l'Est les plans d'action respectifs. En ce qui concerne l'Ukraine et la Moldavie, il est prévu que ces plans soient présentés à l'été 2004. Etant donné les divers points de départ et objectifs des divers pays -la Biélorussie n'envisageant pas de demander à devenir membre de l'UE- il ne peut y avoir, du point de vue de Bruxelles, un concept uniforme pour tous les partenaires. L'idée de former une *dimension de l'Est* par analogie à la *dimension du Nord* de l'UE, comme l'a suggéré la Pologne, n'a par conséquent pas été adoptée par l'UE. Bruxelles favorise plutôt un processus flexible pour chaque pays à titre individuel, en accord avec leurs divers potentiels, conditions de départ et objectifs et dépendant des progrès dans la mise en application des réformes.

L'Ukraine : les aspirations européennes.

Quant à l'engagement clair des élites ukrainiennes en faveur d'une adhésion progressive à l'UE, Kiev s'est montrée déçue par le fait que la feuille de route de Bruxelles ne lui offre pas une telle perspective. Kiev veut former, avec la Biélorussie et la Moldavie, davantage qu'un *cercle d'amis de l'UE* (selon Romano Prodi). Mais, pour l'UE, la mise en application des réformes économiques et la restructuration des institutions vers davantage de transparence, de prévisibilité et d'efficacité, ont insuffisamment progressé. Le rapport commun de l'UE et de l'Ukraine sur la mise en application du partenariat, publié en mars 2003, mentionne explicitement les domaines de la justice, de la liberté des médias, des droits de l'homme et de la société civile. Les documents présidentiels et parlementaires ukrainiens, faisant référence à l'UE, ne sont souvent que des déclarations d'intention et ne font que peu progresser. Par exemple, seulement 20 % des ressources financières provenant du budget de l'Etat pour la mise en application du programme d'intégration de l'Ukraine au sein de l'UE ont été effectivement attribués.

De plus, il y a depuis peu au sein de l'UE -comme mentionné ci-dessus- des incertitudes quant au caractère et à la consistance de l'*Espace économique unifié de Russie, Biélorussie et Moldavie*. S'agit-il surtout d'une zone de libre-échange formée pour protéger l'accès des produits ukrainiens (tubes d'acier, technologie militaire, produits agricoles) sur le marché russe ? Ce ne serait, alors, pas en contradiction avec les aspirations européennes de Kiev. Ou, la formation d'un tel espace économique unifié se traduira-t-elle en dernier lieu par la constitution progressive d'organes supranationaux et

l'ajustement du système juridique dans les domaines de la douane, des impôts, de la monnaie et de la finance, des services et du droit des sociétés ? Ce serait alors, au contraire, quasiment incompatible avec les aspirations européennes de l'Ukraine.

En fait, à l'initiative de Kiev, les efforts manifestés dans le document quant à la formation d'un espace économique unifié visant à créer des mécanismes supranationaux ont été substantiellement limités par des modalités acceptant le principe d'une telle formation à plusieurs vitesses, ce qui signifie que l'Ukraine serait libre de déterminer le degré et l'étendue de son engagement. Cet engagement sera-t-il aussi « verbal » que les aspirations européennes de l'Ukraine ? « L'Ukraine ne peut être à la fois membre de deux unions », a déclaré l'ancien ministre des Affaires étrangères Slenko, et ceci est certainement en partie vrai. Certains signes montrent maintenant que les élites ukrainiennes, tout comme les gens ordinaires, ont de plus en plus le sentiment que le renforcement des relations UE-Ukraine n'est pas une simple question de politique étrangère mais qu'il est aussi à l'origine d'une prise de conscience plus marquée de la nécessité de réformes internes. Une telle opinion a certainement été davantage fomentée par l'approche de l'adhésion de la Pologne, voisin immédiat avec lequel l'Ukraine veut rester au même niveau et éviter de creuser l'écart, à l'UE. Cela pourrait contribuer à améliorer les chances de l'Ukraine d'être reconnue en tant qu'économie de marché, de se voir ainsi admise à l'OMC et, par la même occasion, la mettre dans les bonnes conditions pour donner vie au plan d'action de l'UE et prouver ainsi à la population les côtés positifs du choix européen. Les résultats des élections présidentielles de l'automne 2004 donneront sans doute des signes concernant le cours politique et économique futur de l'Ukraine.

La Biélorussie : la proposition de l'UE soumise à conditions.

Imitant largement l'Ukraine, les dirigeants biélorusses définissent l'intégration à l'UE comme un bon exemple de « combinaison réussie d'égalité souveraine entre membres et de délégation de pouvoirs aux institutions communes ». Mais, contrairement à Kiev, Minsk n'applique pas cela à la perspective de la future adhésion à l'UE. Au contraire, Lukashenko plaide pour l'application du même modèle d'intégration à l'Etat envisagé pour une union de la Russie et de la Biélorussie, par exemple, l'établissement d'une union de deux Etats souverains d'égal à égal. Il est certain que le régime a fait plusieurs tentatives pour régulariser ses relations avec l'UE sous l'étiquette d'une *politique multi-vectorielle*. Mais il n'a pas montré, parallèlement, sa volonté d'accepter les propositions soumises à conditions respectivement par l'UE, l'OSCE et le Conseil de l'Europe. Ceci signifie que dans le cas d'une adoption par phases des normes européennes en matière de démocratie et de droits de l'homme en Biélorussie, l'UE, pour sa part, se montrera flexible et développera ses relations avec ce pays dans le cadre d'une stratégie par paliers. Cette stratégie, qui demeure valable, implique de mettre un terme à la répression politique, une loi électorale

répondant aux normes européennes, l'accès de l'opposition aux médias sous contrôle de l'Etat et l'étendue des compétences du parlement, actuellement dépourvu de pouvoirs, nommé par Lukashenko.

Dans cette situation, l'UE et ses Etats membres suivent une stratégie de dialogue de sourds : d'une part, ils maintiennent des contacts sectoriels avec les autorités biélorusses, dont le soutien est nécessaire pour des mesures d'intérêt vital pour l'UE elle-même, tels que la frontière et le régime des visas, les problèmes de sécurité, les dangers écologiques et enfin mais, tout aussi important, les activités de l'OSCE en Biélorussie. D'autre part, la stratégie du dialogue de sourds est destinée aux relations étroites avec l'opposition et la société civile émergente qui obtiennent la solidarité et le soutien de l'UE et de ses Etats membres. Ceci est illustré par le programme de soutien du gouvernement fédéral allemand qui appuie de manière sélective des projets dans le domaine de l'éducation, de l'Etat de droit, de l'économie d'énergie, des petites et moyennes entreprises et aide les diverses initiatives de la société civile en leur apportant les compétences nécessaires et en les reliant entre elles. Ceci offre une chance de promouvoir dès maintenant la perspective d'un changement progressif de régime et la formation d'une élite professionnelle nationale ayant les compétences et la volonté nécessaires pour élaborer, puis mettre en application, les plans d'action en coopération avec l'UE. L'absence d'une telle élite lorsque le pays a gagné son indépendance s'est avérée l'un des facteurs clés permettant la victoire populiste de Lukashenko en 1994.

Plusieurs signes montrent que le déroulement des événements en Biélorussie arrive maintenant à un point critique pour Lukashenko. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'en dernier lieu il isole son pays non seulement de l'Ouest, mais de plus en plus aussi de la Russie. L'UE serait très avisée de garder à l'esprit une crise grandissante en Biélorussie et de faire des efforts, en accord avec le modèle des concepts du plan d'action, pour un changement démocratique tout en prenant en compte les intérêts légitimes de la Russie comme facteur clef pour le développement de la Biélorussie.

L'UE doit clarifier le point suivant : du point de vue de Bruxelles, un changement de régime en Biélorussie ne viserait pas une absorption du pays par l'UE. Au contraire, pour l'UE, c'est une Biélorussie indépendante qui l'intéresse, qui en tant que lien entre l'Est et l'Ouest, entretiendrait de bonnes relations aussi bien avec l'UE qu'avec la Russie. Plus le partenariat entre l'UE et la Russie se concrétiserait, plus le risque de rivalité liée à la non-intégration pourrait être limité des deux côtés.

Dans ce contexte, l'UE devrait en appeler aux responsables de Moscou pour qu'ils exercent leur influence sur le régime de Lukashenko afin de promouvoir réforme et démocratie. Un régime qui s'isole de l'Ouest, et depuis peu aussi de l'Est, un président qui utilise le conflit sur le gaz naturel pour mettre en danger l'approvisionnement de l'Europe et qui accuse la Russie de terrorisme contre son pays peut difficilement être un partenaire pour former des espaces paneuropéens.

La Moldavie - A l'abri de l'histoire.

L'UE, comme je l'ai mentionné, perçoit plus de risques que de chances dans ses relations avec ses *nouveaux voisins*, et c'est particulièrement vrai pour la Moldavie et le conflit transnistrien non résolu. L'Union a conclu avec ce pays un accord sur le partenariat et la coopération, similaire à celui conclu avec l'Ukraine, et a récemment fait part de sa volonté de jouer un rôle actif dans la résolution du conflit. La sauvegarde de l'intégrité territoriale du pays est considérée par les parties moldaviennes comme une priorité. En février 2004, Bruxelles a promis d'étendre son engagement en ouvrant par exemple davantage les marchés européens à la Moldavie. Le pays pourrait jouer un rôle pionnier dans la mise en application du plan d'action pour les *nouveaux voisins*, a déclaré le commissaire Verheugen. Il n'y avait eu jusqu'alors qu'un engagement limité de l'UE vis-à-vis de la Moldavie - principalement du fait de la lente mise en application des réformes économiques et des transformations institutionnelles pour une plus grande solidité de l'Etat de droit.

La Moldavie, pour sa part, a été déçue de voir que ses aspirations d'adhésion à l'UE, en tant que pays européen du sud, n'étaient pas convenablement considérées par Bruxelles. C'est dans ce contexte que les dirigeants moldaves font référence à leur participation à la Conférence européenne et à leur adhésion au pacte de stabilité pour les pays des Balkans de l'ouest. En tant que membre du pacte de stabilité, la Moldavie espère et s'attend à être intégrée dans le processus de stabilisation et d'association destiné aux pays de l'Europe du sud. Même si aucune promesse concrète n'a été faite jusqu'alors concernant l'admission de la Moldavie au sein de l'UE, participer à ce processus séduit Chisinau car il est utile à la préparation de ses participants en vue de son adhésion à long terme à l'Union par le biais de programmes de soutien renforcés et de contrôle régulier. Ainsi, en ce qui concerne la future intégration, ce processus va même au-delà du concept de nouveau voisinage.

Parallèlement, les dirigeants communistes et le Président Voronin ont bien précisé qu'ils ne considéraient pas la période d'intégration comme une alternative mais comme une forme de partenariat stratégique en complément de la coopération avec la Russie. C'est logique, car la Moldavie est, à de nombreux égards, dépendante de la Russie : plus de 45 % de ses exportations sont faites vers la Russie ; la Russie est de loin son fournisseur d'énergie

le plus important et elle reste le facteur clef dans le règlement du conflit transnistrien. Par conséquent, la Moldavie regarde dans deux directions : vers l'UE et vers la Russie. Cette politique illustre plus une stratégie de survie qu'un engagement explicite pour l'un ou l'autre côté. La question de savoir comment les relations étroites entretenues avec Moscou sont compatibles avec la perspective d'une adhésion à l'UE reste entière.

La coopération au sein du triangle UE - nouveaux voisins - Russie.

Le facteur Russie joue un rôle clef dans la région. L'UE a souligné à plusieurs reprises qu'en ce qui concerne ses *nouveaux voisins* elle ne voulait pas entrer dans une rivalité d'intégration avec la Russie en revendiquant une hégémonie sur cette dernière. Comme le met en évidence la *feuille de route Solana-Patten* d'août 2002, la *Russie est une partie indispensable de la région* et il serait *problématique d'envisager une coopération régionale renforcée sans la Russie*.

Quel type de politique Bruxelles poursuit-elle vis-à-vis de la coordination des intérêts et de la coopération au sein du *triangle sensible UE - nouveaux voisins - Russie* ? Quel type de partenariat permettrait à l'UE et à la Russie de faire des *nouveaux voisins* des partenaires d'une coopération constructive ? Tout d'abord, l'UE doit éviter deux approches extrêmes : d'une part, elle ne devrait pas les traiter comme une variable dépendante de son partenariat avec la Russie, ce qui équivaldrait à reconnaître les revendications russes d'hégémonie et remettrait au goût du jour l'ancienne thèse de *souveraineté limitée* ; d'autre part, le renforcement de ses relations avec ces pays ne devrait pas se poursuivre en confrontation avec la Russie. Etant donné les étroits liens économiques et la complexité des liens historiques, humains et culturels entre ces pays et la Russie, l'UE doit également considérer les intérêts russes et essayer d'en tenir compte dans le processus de formation des *espaces européens communs*. Les chances de voir une telle politique se poursuivre seront d'autant plus grandes, que les intérêts de la Russie et de l'UE vis-à-vis des *nouveaux voisins* seront ou non clairement développés dans le contexte des espaces européens au sens large, par exemple, en ce qui concerne des aspects tels que la gestion frontalière et la liberté de circulation, l'harmonisation de l'ordre économique, de la sécurité et de la coopération régionales.

Fédéchoses « à la demi-fête » dans *Le Monde diplomatique*.

Dans le *Monde diplomatique* (septembre 2004), on peut et doit lire un article de Philippe Descamps intitulé « Les petites voix de la dissidence » qui évoque les « petits journaux indépendants », nous supposons ceux de qualité et disposant d'une certaine écoute.

Fédéchoses y est cité à plusieurs reprises parmi 24 autres titres publiés en France.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette reconnaissance de notre revue, portée à bout de bras depuis plus de 30 ans par une équipe restreinte de militants dévoués.

Nous ne pouvons que regretter que l'article mentionné n'aille pas jusqu'à l'analyse de notre contenu mais espérons que le *Monde diplomatique*, connaissant dorénavant notre existence par un autre canal que nos services de presse obstinés, nous pourrions prochainement y être cités, malgré nos divergences éventuelles sur les méthodes à mettre en œuvre pour contrôler la mondialisation, dans la traditionnelle « revue des revues ».

La course à la compétitivité des « nouveaux Européens ».

Tommaso PADOA-SCHIOPPA

Membre du Directoire de la Banque centrale européenne. Article publié en commun avec *The Federalist Debate*

La frontière de la jeune Union européenne se déplace vers l'est tout comme, il y a deux siècles, celle de la jeune fédération américaine se déplaçait vers l'ouest.

On peut s'interroger sur le coût économique de l'élargissement, même si l'on sait combien il est difficile de le séparer des aspects politique, culturel et stratégique. Il y a maintenant plusieurs années que les consommateurs, les entrepreneurs et les gouvernements de l'UE sont en proie à un découragement paralysant et épuisant. C'est pourquoi ils considèrent l'entrée de dix nouveaux pays dans leur marché avec la même morosité. Ils devraient au contraire y voir une occasion providentielle parce qu'avec l'entrée de ces pays, c'est l'Europe entière qui deviendra plus riche avec l'association des besoins, des ressources et des institutions sur laquelle repose le secret de la croissance économique.

Premièrement les besoins : les nouveaux arrivants totalisent moins de 5 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'UE, mais 20 % de sa population. La différence entre les deux termes donne la mesure du fossé à combler : le besoin de meilleures maisons, de mobilier confortable, d'appareils, de voitures, de vêtements, de voyages, d'aéroports... D'où plus d'emplois et d'investissements, un immense chantier.

Deuxièmement, les ressources : un niveau élevé d'enseignement combiné à des salaires hautement compétitifs. Il s'agit de la même

combinaison, même si c'est sous une forme moins intensive, qui fait la fortune des économies asiatiques.

Troisièmement, les institutions : une démocratie reconquise, des lois modernes semblables aux nôtres, des marchés flexibles et réactifs.

Une gigantesque opération de reconstruction a été menée depuis l'effondrement du système soviétique jusqu'à aujourd'hui, guidée précisément par la perspective de l'entrée dans l'UE.

Enfin, la taille des nouveaux Etats-membres est favorable : parmi les dix entrants, six sont moins peuplés que l'Irlande qui est actuellement, à l'exception du Luxembourg, le plus petit pays de l'UE. Pendant plusieurs années, les petits pays ont été les plus vigoureux et les plus dynamiques en Europe : ils sont détachés des illusions sur l'auto-suffisance et répugnent à maintenir en vie, à tout prix, des entreprises nationales inefficaces dans l'industrie et les services.

Il n'est pas vrai que l'élargissement donne aux nouveaux pays des avantages aux frais des anciens membres. Les nouvelles régions européennes constituent les meilleurs des marchés pour les entreprises européennes qui cherchent des marchés pour vendre des équipements, des services et des produits sophistiqués ou lui offrent des sites pour s'établir avec leurs propres investissements. Ils sont aussi un tremplin en direction d'autres pays de l'Europe de l'est comme l'Ukraine, la Russie et la Géorgie. L'élargissement de l'UE

obligera les anciens pays à mener à leur terme des réformes économiques, tâche laborieuse mais nécessaire : alléger des dispositifs publics lourds, restreindre le luxe, reconvertir des productions, aiguillonner la compétition, réduire les protections. Ce sont des mesures nécessaires à la survie économique et politique de l'Europe, imposées par la globalisation et la sagesse plutôt que par l'élargissement. La route qui s'ouvre devant eux sera longue.

Si le groupe des nouveaux pays progresse chaque année de 5 points de plus que nous (par exemple de 7 % pour eux et de 2 % pour nous) cela leur prendra plus de dix ans pour atteindre notre revenu *per capita*. Pour les nouveaux arrivants le défi consiste à faire durer leurs avantages compétitifs jusqu'à ce qu'ils combler le fossé. C'est ce qu'a fait l'Italie dans les années 50 et 60 et l'Irlande dans les années 80 et 90. L'élargissement n'apporte pas un coup de fouet fugace, à court terme, il change l'économie européenne sur un plan structurel.

Souvent, l'Europe ne sait pas si elle souffre ou si elle jouit de son propre déclin. L'élargissement la met en présence d'un groupe de pays dont le déclin a duré plusieurs décennies et qui croient en l'Europe plus que nous ne semblons y croire en ce moment : ils peuvent nous débarrasser de notre morosité et de notre découragement.

Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée.

Publiées par *Presse fédéraliste* en collaboration avec l'*Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli*

N° 7 : **Clarence STREIT.**

N° 8 : **Jean MONNET (sous presse).**

A commander à Presse fédéraliste – LYON (tarifs en dernière page)

Anarchie et fédéralisme.

David SOLDINI

Paris, membre des *Jeunes Européens*.

Secrétaire général adjoint de la *Gioventu federalista europea (GFE)* - section italienne de la *JEF*.

Fédéralisme et idéologies : la critique marxiste, libérale et fasciste.

De la remise en cause du matérialisme et du spiritualisme.

Le fédéralisme intégral se fonde sur une **critique des courants politiques dominants**. Le capitalisme, le marxisme (ou matérialisme) et le fascisme sont tous trois critiqués. Le fondement de la critique est à chaque fois le même : ces idéologies, parce qu'elles sont des idéologies, se fondent sur une vision de l'homme qui n'est que partielle.

Le marxisme ignore l'aspect « spirituel » de l'homme, le capitalisme fait la même erreur, alors que le fascisme se concentre exclusivement sur l'aspect spirituel, oubliant que l'homme est matière et esprit, donc « personne ». Les dogmes qui fondent ces idéologies (par ex la plus value ou à l'autre extrême le nationalisme) sont des outils d'analyse qui ne peuvent servir à expliquer les comportements humains car ils ne prennent en compte qu'une partie du problème, ce qui rend impossible, ne serait ce qu'une approche superficielle de la réalité, qui elle est toujours complexe.

La raison de cette complexité est liée à la nature même de l'homme (voir Pierre J. Proudhon). « Puisque l'unité de mesure -l'homme- est en question, tout est à recommencer toujours : l'histoire est toujours à un tournant et la crise dans l'homme. » (Alexandre Marc, *Civilisation en sursis*). Nier cette caractéristique c'est vouer toute politique à l'échec, et entraîner systématiquement la dictature et l'asservissement. Car à partir du moment où l'homme n'est pas considéré dans sa totalité, il n'est plus pris en compte du tout (c'est cette complexité qui fait l'homme³).

La question du prolétariat : définition et rôle.

La prolétarianisation est le plus grave des maux. Les fédéralistes, comme les marxistes voient dans la prolétarianisation le phénomène regroupant toutes les dérives de la société moderne.

Pour les marxistes, le prolétaire ne se définit que par sa condition économique⁴, pour le fédéraliste, la prolétarianisation est avant tout question de **déracinement** (notion complexe). Il n'existe en ce sens pas de prolétaires mais des êtres en voie de

prolétarianisation, la condition de prolétaire étant considérée comme une condition non humaine.

Le prolétariat (c'est à dire l'ensemble des être en voie de prolétarianisation, qui ne se confond pas nécessairement exclusivement avec le monde ouvrier) représente, comme dans toutes les pensées révolutionnaires, le **véritable moteur révolutionnaire**. Toutefois, cette foi dans le prolétariat n'est pas aveugle. Si le prolétariat est l'élément révolutionnaire, la révolution ne saurait privilégier le prolétariat. Comme chez les anarchistes proudhoniens, dans la pensée fédéraliste, la révolution ne peut pas conduire à une dictature, même du prolétariat, elle ne doit d'ailleurs pas déboucher sur un système car tout système se révèle figé, solide, immobile donc incapable de gouverner l'homme libre. Le prolétariat n'est jamais glorifié ou mythifié. Pire encore, le prolétariat peut se montrer le plus grand ennemi de la révolution.

Les dangers du prolétariat : « les anarchistes ont bien vu les deux aspects concurrents : tourné vers l'extérieur l'impérialisme d'une force qui commence à se sentir dominante, à se séparer du corps social, à prendre le goût du pouvoir : la séduction de la société par l'Etat. A l'intérieur, la centralisation, et, cette sorte de fissure qui clive les sociétés abandonnées à la volonté de puissance en une minorité impérialiste et une majorité inerte dans laquelle les hommes perdent progressivement le goût de l'initiative et de la liberté. C'est à l'intérieur même de son action que le mouvement ouvrier trouve son principal adversaire, c'est à l'intérieur qu'il lui faut le terrasser. (Emmanuel Mounier, *Anarchisme et personnalisme*).

- Le prolétaire peut se révéler plus réactionnaire que le bourgeois⁵. Ceci est dû essentiellement à deux causes :

- **L'abandon de l'engagement**, le parti comme toute forme de démocratie représentative pousse l'homme à s'en remettre aux décisions d'autrui, à accepter cette réduction de liberté, et petit à petit à l'encourager. L'homme est paresseux.
- Le phénomène de la **démocratie de masse**, qui noie sans cesse la personne dans une masse. Cette masse est par nature incapable de se déterminer elle même. Ainsi, pour les fédéralistes, tout phénomène démocratique de masse est à rejeter, il faut revenir au groupement, qui ne peut souvent pas dépasser

³ « C'est cette nouveauté constante qui fait la constante humaine », « il n'est toujours le même que parce qu'il est toujours nouveau », A. MARC, *Civilisation en sursis*.

⁴ « Il semble bien au départ, que le prolétaire, c'est l'homme qui ne possède rien ; qui pour subsister vend sa force de travail ; qui la vend dans des conditions telles qu'elle devient source de la fameuse plus-value... », A. MARC, *Civilisation en sursis*.

⁵ Ce phénomène est particulièrement visible au sein des partis dits ouvrier. Bakounine avait montré le danger de cette évolution. Quant l'ouvrier, le prolétaire s'embourgeoise, c'est à dire, adopte les valeurs et le goût du pouvoir propre aux bourgeois, il devient l'être le plus réactionnaire possible.

les 10 ou 15 éléments. C'est vrai en politique, en économie et en général dans la vie sociale. Au delà on rentre dans un schéma d'asservissement qui pousse à la paresse et détruit la créativité et la personnalité.

Il est donc évident, à la lumière de ses observations que la tâche à accomplir pour les fédéralistes est titanesque. Pour reconstruire un modèle politique viable, il faut repartir de l'analyse des composantes sociales, en premier lieu, l'homme.

L'homme, la société, l'univers fédéraliste.

- L'analyse de l'homme, le système des contradictions.

L'homme personne ou l'homme complet :

Définition : « une personne est un être spirituel constitué comme tel par une manière de subsistance et d'indépendance dans son être ; elle entretient cette subsistance par son adhésion à une hiérarchie de valeurs librement adoptées, assimilées et vécues par un engagement responsable et une constante conversion ; elle unifie ainsi toute son activité dans la liberté et développe par surcroît à coup d'actes créateurs, la singularité de sa vocation. »

L'homme est un être complexe et en mouvement. Il faut l'accepter comme tel.

On ne peut pas réduire cette définition. Toute tentative de simplification, de vision totale ou rigide, entraîne le totalitarisme et substitue, comme nous le verrons, à une autorité naturelle et librement consentie, une autorité artificielle, abusive et imposée.

La contradiction, essence du vivant :

« Le tissu de l'homme est contradiction. Je ne dirais pas que la contradiction témoigne de l'impuissance de notre esprit. Si ce n'était que cela, après tout, nous pourrions nous consoler en songeant que nous sommes des aveugles dans un monde de lumières. Je crois plutôt, sans réifier la contradiction en loi de la nature à la manière d'Engels, qu'elle est le correspondant mental de quelque chose lié à la nature même de la vie et peut être de la nature tout court. Dans ce sens je dirais que le tissu de la vie, que le tissu du monde sont contradictions. » (Edgar Morin, *Autocritique*).

Il ne faut pas essayer de réduire ces contradictions. Les fédéralistes dénoncent la synthèse hégélienne, définie comme une dialectique de l'enchaînement ou dialectique de mort. Si Hegel part du principe des contradictions (la thèse et l'antithèse), sa dialectique porte à un dépassement, une synthèse des contradictions. Or, la dialectique fédéraliste est une dialectique dite ouverte, qui n'aboutit pas à une synthèse, mais à un équilibre précaire, toujours à rétablir. C'est la recherche de cet équilibre, bien plus que le résultat de la dialectique qui constitue le propre de l'homme.

La personne est au centre du projet fédéraliste. La révolution fédéraliste est bien plus un changement de plan (ou d'optique) qu'une évolution ou modification de la société actuelle. La dialectique se réalise au sein de chaque membre de la société, en premier lieu la personne

individu, puis la personne collective. On ne peut pas espérer réduire ces conflits en les transposant à un niveau différent (l'Etat ou la religion) comme le voudrait tout « système » politique.

- De la société organique.

Une société spontanée.

« Il ne peut être question de toucher à la société elle-même, que nous devons considérer comme un être supérieur doué d'une vie propre et qui par conséquent exclut de notre part toute reconstruction arbitraire. » (Proudhon, *Idée générale de la révolution*).

La société est constituée de personnes individuelles et collectives. Il ne faut pas nier l'existence de personnes collectives, l'organisation sociale fédéraliste doit au contraire permettre leur résurgence. Une personne collective est constituée par toute forme de groupement, d'intérêt, de culture, de conditions, qui se forme spontanément afin d'exister en tant que telle. Un individu fait donc partie de plusieurs communautés qui sont elles-mêmes des personnes qui peuvent également appartenir à d'autres communautés. Se constitue ainsi au niveau social, un mode d'organisation qui permet de respecter au mieux la complexité de l'homme.

Le rapport à l'Etat.

Dans ce cadre, comment concevoir l'Etat ? Il semble que toute forme étatique entraîne nécessairement l'autoritarisme.

« L'Etat se construit contre la société civile » disait Marx en 1848. Toute tentative de remplacer ou contrôler ces phénomènes organiques par des lois extérieures, qui ne procède pas du phénomène lui-même, est un signe d'autoritarisme. Le fédéralisme intégral est en ce sens anti-étatique.

Il s'agit toutefois de ne pas faire de l'anti-étatisme ou de l'anarchie un dogme susceptible de nier la complexité de la personne. L'homme et les collectivités reconnaissent et forment spontanément des modes de régulation et de réglementation. L'anarchie au sens fédéraliste doit donc être le règne du Droit et constitue l'unique raison d'être de l'Etat fédéral.

- Du refus d'autorité à l'autorité de la personne.

Le problème de la métaphysique.

Le fédéralisme récuse a priori toute forme de métaphysique. Même une métaphysique de la Raison ne saurait être acceptable. « La raison ne procède pas de l'autorité religieuse. Il fallait une insanité inouïe pour oser instituer le culte de la déesse Raison. Et si l'on peut excuser une insanité dans un temps d'affolement, déclarons-le haut : la froide répétition politique de cette insanité, la commémoration concertée de cette insanité constitue l'indice le plus grave d'incohérence ou de déraison. Non la raison ne veut pas d'autels. Non la raison ne veut pas de prières. Non la raison ne veut pas de prêtres. C'est trahir le plus gravement la raison c'est faire déraisonner le plus

gravement la raison que de la déguiser en déesse, en cabotinage et musique ; c'est la trahir que de lui fabriquer des fêtes religieuses, des imitations en simili culte, avec tout ce qu'il faut. » (Charles Péguy, *De la raison*).

Pourtant, il s'agit encore une fois, de ne pas faire de cette négation de la métaphysique un dogme susceptible de nier la réalité concrète de la personne. S'il ne saurait y avoir de métaphysique procédant de l'extérieur de l'homme, on ne peut pas nier l'existence d'une transcendance dans l'homme. La psychanalyse freudienne a tenté d'analyser cette réalité (le sur-moi). Nier cet aspect transcendant dans l'homme revient à nier une partie de l'homme lui-même.

De l'absence d'autorité à l'autorité de la personne.

Cette transcendance doit constituer le fondement unique de l'autorité au sein de la société fédéraliste. L'autorité n'est donc pas imposée à l'homme mais procède de l'homme. On voit bien la différence avec la pensée anarchiste traditionnelle qui ne conçoit aucune forme d'autorité. Les fédéralistes veulent instituer une autorité de la personne.

Le projet fédéraliste.

- La société fédéraliste.

Une société de la personne, le refus du désordre.

Le changement de plan suppose un nouvel ordre. La société actuelle est une société en désordre. Le désordre existe à tous les niveaux. Pour instaurer l'ordre il faut évoluer vers un modèle qui mette la personne au sein de l'organisation sociale.

La centralité de la personne doit exister à tous les niveaux. Toutes les formes d'organisation sociale doivent pouvoir respecter la complexité de la personne. Il faut donc établir des institutions capables de prendre en compte la personne. La question est donc celle de la composition de ces institutions.

L'utilité de ces institutions est double : créer des règles, et surtout les faire respecter. En fait les règles sont des créations spontanées, il suffit de créer les institutions qui pourront les faire naître. Par contre il s'agit de créer un règne du Droit, et les institutions fédérales sont les seules à pouvoir assurer cette fonction.

Des institutions fédéralistes.

La question des institutions est particulièrement difficile à résoudre. Il s'agit de créer un ensemble complexe d'institutions capables de représenter les différentes communautés et l'ensemble des personnes, individuelles et collectives, qui ne peuvent pas être réduites à des masses indéfinies, dotées d'une volonté commune.

Les modèles de démocratie représentative classique, même décentralisées au maximum, ne sont pas adaptées au modèle fédéraliste.

Marc avait donné un modèle ou plutôt une esquisse institutionnelle. Le Conseil suprême, « émanation et couronnement de tout un système, articulé et fortement charpenté, de cours et de conseils spécialisés. » Il sera gardien du Droit, le fédéralisme étant le Règne du droit.

Néanmoins, ce Conseil, étant émanation de la société fédéraliste aura aussi un rôle de législateur et pas uniquement de pouvoir judiciaire. Le parlement fédéral sera composé de plusieurs chambres. A. Marc prévoit trois chambres, une *chambre fédérale des communes*, une *chambre des ordres et des métiers* et une *chambre des nations*. Chacune étant « le couronnement de tout le système », par exemple la *chambre fédérale des communes* est émanation des *chambres nationales ou régionales des communes*.

Un des traits marquants de ces modèles est la **méfiance envers le suffrage universel**. « Comme Péguy l'a rappelé, après Proudhon et tant d'autres, le principe légitime du suffrage universel a été trahi et prostitué par des modalités d'applications aberrantes. En régime fédéraliste, le suffrage universel s'organise grâce à l'articulation, à la fois spontanée et volontaire, des solidarités, notamment des solidarités territoriales, des liens de proximités. » (A. Marc)

Finalement la véritable difficulté du projet fédéraliste est sa réalisation. C'est à dire avant tout la question de la stratégie.

- La stratégie fédéraliste.

Une révolution intégrale.

« Le fédéralisme est appelé à remplir un rôle d'avant-garde, de pointe non d'appoint ; il faut qu'il se charge, non seulement de l'inventaire, mais de l'invention. Puisqu'il s'agit d'une mission révolutionnaire, qu'on oublie pas que la Révolution est inconcevable sans l'existence d'élites militantes, « conscientes et organisées », disposant d'une doctrine originale, de conceptions institutionnelles cohérentes, de méthodes d'action efficaces : ce n'est tout de même, pas aux gouvernements que nous allons demander tout cela ! » ; « les fédéralistes signeraient un aveu de faillite en se résignant à « suivre » même en les critiquant les entreprises gouvernementales : ils doivent les précéder au contraire, et pour ce faire, se placer résolument dans une perspective différente, celle qui fasse apparaître clairement les objectifs à atteindre et permettre ainsi de juger sans illusion notre *civilisation en sursis*. » (Alexandre Marc).

La tâche est extrêmement ambitieuse. Le **changement de plan requiert une révolution intégrale**, il faut poser la question « par où commencer ? ». Or le fédéralisme intégral, étant justement intégral, c'est à dire complet, une révolution fédéraliste doit concerner tous les différents aspects sociaux. Il faut donc activer une **révolution sociétale**, qui ne peut pas se résumer en une révolution politique. C'est sur cette question que s'opère le clivage le plus important au sein du mouvement fédéraliste.

Le lien entre fédéralisme intégral et fédéralisme politique.

Il existe une autre forme de fédéralisme : le **fédéralisme politique**. Inspiré par Emmanuel Kant (*Vers la paix perpétuelle*), Alexander Hamilton (*Le Fédéraliste*), Lewis Munford, Lord Lothian et théorisé par Altiero Spinelli (fondateur du *Movimento federalista europeo*).

Ce courant tente une approche pragmatique, la révolution doit avant tout être politique, car c'est la constitution de l'Etat fédéral qui permettra la révolution sociale. L'essentiel de l'activité des mouvements fédéralistes, doit d'abord tendre à l'instauration d'un Etat fédéral et en premier lieu d'un Etat fédéral européen (objectif du MFE, *Mouvement fédéraliste européen*, aujourd'hui UEF).

Les rapports entre ces deux tendances fédéralistes ont parfois été très tendus. Il existe des moments historiques où pourtant les deux branches ont collaboré, concordant sur la ligne stratégique à adopter. C'est le cas notamment dans les années 50 de la campagne du *Congrès du Peuple européen*, un appel direct aux citoyens pour qu'ils élisent, de façon autonome (on voit bien la composante anarchiste de cette action) un Congrès européen, capable de supplanter les gouvernements nationaux et de créer la Fédération européenne.

Depuis lors, les rapports entre fédéralistes intégraux et fédéraliste hamiltoniens se sont concentrés sur la question de la Communauté européenne et de sa possible évolution vers un système fédéral. Il est difficile de faire une évaluation d'ensemble de leurs rapports étant donné que les deux courants sont caractérisés par une analyse précise de la question

européenne et que leur avis varient en fonction des problèmes soulevés.

Conclusion.

Le fédéralisme représente certainement la pensée politique la plus aboutie, la seule pensée qui part de l'homme et accepte toute la complexité de l'homme. La seule pensée politique qui cherche la liberté en acceptant l'homme tel qu'il est et n'essaye pas de le transformer pour le plier à un système idéologique.

Ce souci de placer l'homme (ou la personne) au centre de toutes questions, allié au fait que l'homme est avant tout caractérisé par sa complexité, rend la pensée fédéraliste difficile d'approche. « Le fédéralisme, c'est l'amour de la complexité » (Denis de Rougemont). Il ne faut pas pour autant refuser cette pensée pour le seul fait qu'elle soit complexe. En effet, le simplisme est souvent le fondement de l'erreur et aboutit le plus souvent en politique à l'autoritarisme et à la négation de la liberté. Malheureusement, comme le disait Alexis de Toqueville, le peuple préfère souvent une idée simple mais fautive à une idée vraie mais complexe... on rejoint ici la critique anarchiste de la notion de peuple et de prolétariat.

Contrôle international de l'énergie atomique, de Baruch à Bush : une initiative qui mérite le soutien des fédéralistes.

Cet article, qui ne vaut pas soutien de l'unilatéralisme de la politique de l'Administration Bush (refus du Protocole de Kyoto sur l'environnement ou de la Cour criminelle internationale, crise irakienne...) fait, comme le souligne Ira Strauss dans les premières lignes du texte, référence au *Plan Baruch pour le contrôle international de l'énergie atomique* de la fin des années 1940.

Rappelons à ce sujet l'importance du débat nucléaire pour les fédéralistes mondiaux dans les années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale, avec l'engagement dans leurs rangs d'Albert Einstein, à la tête de l'*Emergency Committee of Atomic Scientists* qu'il créa, en 1946, puis anima jusqu'à sa disparition en 1951.

Ira Strauss, qui partage aujourd'hui son temps entre Moscou et les Etats-Unis, a longtemps animé l'*Association to Unite the Democracies*, héritière de *Federal Union Inc.*, deux associations fondées successivement par Clarence C. Streit, et qui proposaient une « fédération des démocraties occidentales » comme la première étape d'une fédération mondiale⁶. (J-F.B.)

Le programme du Président Bush défini à l'Université de la défense nationale le 11 février est une véritable renaissance du plan Baruch, de la fin des années 1940, dans la mesure où on peut le reprendre dans les conditions actuelles. Cela nous ramène aux buts les plus urgents du mouvement fédéraliste au temps de sa fondation : protéger le monde contre la menace de prolifération nucléaire.

Ce que Bush a annoncé, c'est un plan en sept points pour faire reculer la prolifération des armes nucléaires. Ces points sont les suivants :

- Renforcer l'Agence Internationale pour l'énergie atomique (IAEA) de trois façons, en incluant un protocole additionnel pour demander que les nations déclarent leurs installations nucléaires et l'autorisent à les inspecter de façon plus poussée, avec, pour incitation le fait que les fournisseurs ne vendraient qu'aux pays ayant adopté ce protocole. (Incidentement, rappelons que le président de l'IAEA,

⁶ Nos lecteurs intéressés par ces questions, peuvent se reporter à, entre autres, aux cahiers, *Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée*, Albert Einstein, N° 1, 2001, et, Clarence Streit, N° 7, 2004 ; se reporter en dernière page de ce numéro de *Fédéchoses*, pour d'autres informations.

Mohamed El Baradel, a envoyé immédiatement au *New-York Times* une lettre ouverte soutenant ces propositions).

- ❑ Les quarante pays du Groupe des fournisseurs nucléaires (NSG) cesseraient d'envoyer des matières fissiles à enrichir ou à re-traiter aux pays ne les possédant pas déjà, de façon à fermer l'échappatoire dans le Traité de non prolifération (NPT) par laquelle en aidant certains pays à construire des programmes nucléaires pacifiques les fournisseurs les ont également aidés à développer des équipements et des matières susceptibles d'être utilisés dans la production d'armes nucléaires.
- ❑ Extension de l'Initiative de sécurité contre la prolifération (PSI) qui a pour but d'interdire les envois illicites de produits nucléaires.
- ❑ Une résolution du Conseil de sécurité proposée par les Etats-Unis renforçant le contrôle et la sécurité de toutes les matières nucléaires ainsi que d'autres moyens pour renforcer les lois et les contrôles internationaux gouvernant la prolifération.
- ❑ Noter, l'élément de réalisme dans tout cela, le projet prévoyant des primes ou encouragements et n'attendant pas que tout soit synchronisé avant de mettre en place ce qui pourrait déjà l'être. Ceci donnerait une bonne chance de réussite globale et une probabilité positive d'accomplir en attendant une bonne part du programme proposé.

Certaines des mesures de ce plan sont déjà en partie en cours de réalisation. Certaines sont préparées et ont été mises en train ces derniers mois.

Ce qui avait tué le plan Baruch, il y a 55 ans, c'était le veto soviétique et la Guerre froide⁷. La fin de la Guerre froide fournissait une occasion de le remettre à jour (ou plutôt, quelque chose du même genre) en prenant en compte l'expérience acquise depuis, la prolifération réelle intervenue dans l'intervalle, les institutions et les réglementations mises en place entre temps (IAEA, NPT, NSG, etc.). Ce qu'il fallait faire, c'était de mettre à jour et réactualiser ces lois, ces institutions et ces arrangements et de les amener plus près des critères du Plan Baruch originel. Cela pouvait se faire après 1991. Et il était grand temps, car la prolifération avait déjà fait du chemin à cette date.

Mais ceci n'avait pas été fait sous *Bush I* ou Clinton. Même si cela aurait pu être une suite logique de la Guerre du golfe, il semble qu'il fallait attendre de nouvelles secousses. Elles se sont produites, tragiquement, le 11 septembre 2000 et les révélations sur une mafia de la prolifération nucléaire se propageant de la Libye au Pakistan, à l'Iran et à la Corée du nord.

Maintenant les choses sont en cours. C'est tout ce que nous pouvions raisonnablement attendre (et même plus que ce que nous demandions) en fait d'initiatives multilatérales pour traiter de ces questions. Cela permettra de faire face aux objections des nationalistes, des intérêts spéciaux et des obstacles mis par les intérêts particuliers des Etats nationaux et de la souveraineté nationale. Toutes les grandes initiatives internationales se heurtent à ces obstacles et beaucoup d'entre elles en sont les victimes. Pour une fois, les obstacles ne devraient pas être insurmontables vus les éléments solides de réalisme du plan. Cette question appartient à notre programme prioritaire et mérite donc notre soutien sans réserve.

Ira STRAUSS

Quelles réformes pour les Nations unies ?

La réforme des Nations unies, c'est comme le temps, tout le monde en parle mais rien n'est jamais fait. Le secrétaire général de l'ONU a annoncé l'élaboration d'une nouvelle vague.

L'amendement de la Charte est un processus très difficile. Il n'y a pas eu d'amendement substantiel depuis 1945. Par conséquent, je distinguerai entre les « micros » amendements (pouvant être mis en application aujourd'hui s'il y en avait la volonté politique) et les « macros » amendements (nécessitant un amendement à la Charte).

Les Nations unies n'ont pas été conçues pour échouer. Ceux qui en ont rédigé la Charte ont vraiment cru présenter un document exploitable. Par conséquent, avant de spéculer sur les moyens de « réformer » le document actuel, il faudrait examiner avec attention comment en améliorer l'application. Les « micros » réformes pourraient être mises en application immédiatement s'il y avait la volonté politique de le faire.

Notamment, tous les Etats membres devraient payer leurs cotisations à date. Les montants sont limités. Les dépenses de l'ensemble des Nations unies s'élèvent à environ 12 milliards de dollars US par an. Par conséquent, le retard de la plupart des pays ne peut se justifier que comme une acte délibérément politique.

D'une manière plus générale, il devrait y avoir davantage de fonds disponibles pour l'ONU.

⁷ Noter que c'est Baruch qui a le premier utilisé l'expression « guerre froide » (Ndt).

Il pourrait y avoir une force permanente, issue des forces de défense du monde entier, prête à se déployer à tout instant. Les Nations unies pourraient créer un centre d'entraînement pour les anciens militaires prêts à intervenir pour leur compte, contribuer à la standardisation des procédures et de l'équipement et assurer un entraînement aux techniques de résolution de conflit.

C'est le budget de la défense nationale qui devrait servir à financer les opérations de maintien de la paix plutôt que celui des affaires étrangères. Les possibilités de recours à l'arbitrage et à la médiation pour résoudre les conflits devraient être supérieures, enfin, davantage de ressources devraient être consacrées au développement pour réduire quelques unes des causes de conflit : la prévention vaut mieux que le maintien de la paix.

La Cour internationale de justice est le principal organe juridique du monde. Mais l'adhésion à cette Cour n'est pas obligatoire. Seul environ un tiers des membres des Nations unies acceptent sa juridiction. La réforme évidente, c'est que tous les pays devraient accepter la juridiction de la CIJ et s'en servir davantage dans la résolution des conflits internationaux.

En résumé, toutes ces « micros » réformes pourraient être mises en application immédiatement s'il y en avait la volonté politique. Cette liste indique que -contrairement à certaines hypothèses- les problèmes des Nations unies viennent moins de la Charte elle-même que des gouvernements nationaux peu pressés d'honorer leurs obligations actuelles.

Depuis 1945, les seules modifications de la Charte ont concerné le nombre des Etats partie prenant aux organes de l'ONU, en fonction de l'augmentation du nombre des membres de l'organisation.

Le Conseil de sécurité est conçu pour se réunir jour et nuit pour gérer les menaces mettant en danger la paix et la sécurité internationales. Ses cinq membres permanents

actuels ne sont plus nécessairement les principaux pays du monde comme en 1945. Le Royaume-Uni et la France apparaissent comme les membres les plus susceptibles de s'en voir écartés. L'Allemagne et le Japon apparaissent comme les candidats les plus susceptibles de le rejoindre.

En conclusion, il y a un fossé entre ceux qui voudraient voir l'ONU plus efficace et la plupart des gouvernements nationaux (pour ne pas dire tous). De nombreuses idées sur la réforme des Nations unies sont basées sur leur développement pour en faire le principal coordinateur de la politique mondiale. L'hypothèse, c'est que si l'on pouvait leur donner davantage de ressource elles pourraient s'attaquer aux problèmes du monde d'une manière neutre et désintéressée et, ainsi, profiter à l'humanité toute entière.

Toutefois, pour les gouvernements, l'ONU reste un simple outil utilisé pour mener des politiques étrangères concurrentes. L'ONU n'est pas tant un lieu où l'on résout les problèmes du monde qu'un lieu où on les combat. Par conséquent, les points de vue gouvernementaux sur la réforme des Nations unies sont motivés par le désir de favoriser leur politique nationale et non pas celui de créer une ONU plus efficace.

En conclusion, même si j'ai longtemps été impliqué dans diverses campagnes pour la réforme des Nations unies, je ne me fais pas d'illusions sur nos chances de réussite dans un avenir proche. La leçon de l'histoire, c'est que ce sont de grandes tragédies qui amènent de grandes réformes internationales (telles que la création de la Société des nations et celle des Nations unies après les deux guerres mondiales). On se demande de quelle nouvelle tragédie les gouvernements nationaux ont besoin pour se convaincre de se remettre sérieusement au travail pour rendre les Nations unies plus efficaces.

Keith SUTER

Ancien président de l'Association australienne pour les Nations unies

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne.

Publiées par *Presse fédéraliste* avec le soutien de la *Fondation européenne Luciano Bolis*.

N° 5 : **Lionel ROBBINS - Aspects économiques de la fédération (1940).**

N° 6 : **Mario ALBERTINI - Qu'est-ce que la fédération ?**

A commander à *Presse fédéraliste* – LYON

THE FEDERALIST DEBATE

Papers for Federalists in Europe and the World

www.federalist-debate.org

Revue promue par les *Jeunes européens fédéralistes (JEF)*, l'*Union européenne des fédéralistes (U.E.F.)* et le *World Federalist Movement (WFM)* et publiée trois fois par an sous les auspices du *Einstein Center for International Studies (CESI)* de Turin.

Directeur Lucio LEVI.

XVII^e année.

Abonnement annuel : ordinaire € 15 / soutien € 30. A adresser à *Presse fédéraliste* qui transmettra.

Busharon : le compte à rebours.

L'étrange créature appelée le *Busharon* est dans une situation critique. La partie antérieure de l'animal -George W. Bush- a des ennuis avec des photos de nu. Non seulement celles de malheureux prisonniers irakiens avec des femmes-soldats excitées qui pointent du doigt leurs parties génitales, mais aussi Bush en personne qui a exhibé sa nudité à la vu de tout un chacun... Celui qui a sauvé le peuple irakien des mains d'un tyran sanguinaire, le chef courageux qui a fait don de la démocratie à la Mésopotamie, le représentant de la civilisation occidentale qui lutte contre la barbarie s'est exposé lui même comme un cruel barbare.

Que personne ne se fasse d'illusion : ce n'est pas une affaire de quelques sadiques de sexe masculin et féminin qui, par hasard, se sont retrouvés au même endroit. Il est déjà clair qu'il y a eu de mauvais traitements systématiques de prisonniers -les exhiber nus, les humilier sexuellement, les exposer à des chiens agressifs qui les ont probablement mordus, les empêcher de dormir, les garder enchaînés dans des positions très douloureuses pendant de longues périodes de temps en leur couvrant la tête de capuchons infects, les menacer d'électrocution- tous ces sévices ont été photographiés. Mais il n'est pas douteux qu'avec un tel comportement à l'égard de prisonniers des tortures beaucoup plus graves ont été appliquées, mais qui, elles, n'ont pas été photographiées. Il est maintenant clair que tout ceci a été appliqué comme une méthode standard pour « attendre » les prisonniers. Non seulement dans cette prison, non seulement dans d'autres prisons en Irak, mais encore en Afghanistan, dans l'île du diable à Guantanamo et tous les autres endroits où des victimes sans défense, la plupart des personnes innocentes, arrêtées par accident, sont incarcérées. Je veux dire : il s'agissait là d'une question de politique qui provenait du plus haut niveau. Les soldats, hommes et femmes, qui se sont joyeusement laissés photographier dans ces spectacles pornographiques sont certainement détestables mais quiconque est un peu familier de la vie militaire saura que ce n'était pas une initiative privée. De tels actes ne peuvent pas être perpétrés bien longtemps, avec prise de centaines de photos, sans que toute la chaîne de commandement ne soit impliquée. Tout simple soldat est sous l'influence de ses officiers, du moins jusqu'au niveau de la brigade. Son commandant, à son tour est influencé par l'esprit de ses supérieurs, jusqu'au, et y compris, le chef d'état-major. Dans ce cas, on a prouvé que les chefs du Pentagone et le Secrétaire à la défense étaient informés depuis longtemps. Le général chargé de l'enquête n'a pas trouvé d'ordres écrits, mais les ordres de ce type sont toujours transmis oralement et parfois par un simple geste ou un clin d'oeil.

Ces soldats, pour la plupart issus de familles honnêtes, se sont conduits comme les foules de lyncheurs et pour une même raison : le refus de reconnaître l'humanité des autres races, considérées comme des sous-hommes. Le racisme transforme les membres de la « race supérieure » en sous-hommes.

George Bush a perdu sa moralité avec la publication de ces photos. Il aurait pu renvoyer toute la chaîne de commandement, depuis le Secrétaire à la défense jusqu'au commandant de la prison. Mais bien sûr il ne l'a pas fait. Tous les arguments moraux qui ont essayé de justifier sa guerre contre l'Irak se sont effondrés. Ni démocratie, ni libération, ni civilisation. Il ne reste rien, si ce n'est l'agression pure et simple et les *barons-voleurs* cyniques, tous semblables aux acolytes de Saddam Hussein. Si

je puis me permettre une prophétie : cette semaine marque le commencement de la fin de carrière de George W. Bush.

L'arrière train du monstre -Ariel Sharon- est également en mauvaise posture. Cela a commencé avec le rejet du « désengagement unilatéral » par les membres du *Likoud*, une partie infime de la population (Israélienne), manipulée par les colons. Depuis lors, Sharon a tourné en rond comme un fauve en cage ; il n'a pas de majorité parmi les ministres et les membres du Parlement (liés par le Référendum du parti) ; il est incapable de former un autre gouvernement (les parlementaires de son parti ne le permettent pas) ; il est incapable de tenir la promesse faite au président Bush (et il l'a ridiculisée). Il s'est mis à jacasser sur « d'autres plans » qu'il envisagerait -ce qui évoque la plaisanterie de Groucho Marx, « voilà mes principes. S'ils ne vous plaisent pas, j'en ai d'autres ».

Si Sharon avait vraiment eu l'intention de quitter Gaza, il l'aurait fait, sans tout ce « tintoin », en fixant un calendrier, strict et sans en changer les détails tous les (quelques) jours. Il aurait inclus dans son plan l'évacuation de « l'Axe Philadelphie », l'étroite bande de quelques centaines de mètres entre Gaza et l'Egypte, qui exige un sacrifice humain quasi quotidien. Une semaine après le référendum du *Likoud*, deux coups terribles lui ont été portés. Un véhicule blindé, chargé d'une grosse quantité d'explosifs, a pénétré à Gaza pour faire sauter des immeubles, il a été détruit par une mine posée par des *guérilleros* palestiniens, six soldats ont été tués. Le jour suivant, la même chose s'est reproduite sur l'« Axe Philadelphie », un transport de troupes blindé rempli d'explosifs, envoyé pour faire sauter des tunnels sous la frontière, a été touché par une *rocket* palestinienne et a explosé avec ses cinq membres de l'équipage. La puissance de chacune de ces deux explosions a été telle que des membres et des fragments de corps furent dispersés sur des centaines de mètres. Tout le pays (Israël) a pu voir à la TV ses soldats se déplacer à quatre pattes pour tamiser le sable à main nue afin de ramasser les restes de leurs camarades. Les media ont rivalisé dans l'orchestration de cette hystérie nécrophile, avec des commentaires sans fin sur les « lambeaux de chair » entrelardés de scènes de funérailles. Il était impossible de ne pas voir le lien direct entre le rejet du référendum organisé par le *Likoud* et la mort des soldats. C'est ce que a exprimé, de la façon la plus simple, l'acteur Shlomo Vinshinski, dont le fils Lior avait été tué dans le second véhicule, quand il a fait porter la responsabilité de sa mort sur le *Likoud*. Pour la première fois, le public israélien a vu le vrai visage de Gaza : ni la « terreur » ni les « terroristes », mais une guerre de rue classique où toute la population participe à la lutte contre les forces d'occupation.

Aujourd'hui, Gaza, demain la Cisjordanie. Dans une telle lutte nous ne pouvons pas gagner. On peut tuer des Palestiniens en masse, détruire des quartiers entiers comme actuellement. Mais on ne peut gagner. La « Gauche sioniste », semble-t-il, se réveille de son coma de quatre ans. Israël quittera la Bande de Gaza comme il a quitté la « Bande de sécurité » du Sud-Liban. La similitude entre ces deux bandes est si évidente que des titres ordinaires le proclament dans tous les medias.

Si je puis me permettre une seconde prophétie : cette semaine commence le compte à rebours pour la fin de la carrière d'Ariel Sharon.

Uri AVNERI

Cet article (repris également par *The Federalist Debate*) a été publié par le *Gush Salon website*, <http://www.gush-shalom.org/archives/article303.html>.

Uri Avneri, est collaborateur du quotidien israélien *Ma'aritz*, membre fondateur du *Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace* et du *Gush Shalom (Peace Bloc)*, ancien membre de la *Knesset* et a été, en 1982, le premier israélien à rencontrer Yasser Arafat.

TOM PAINE . Les droits de l'homme.

La triste et véritable histoire du parrain des Etats-Unis d'Amérique qui finit dans un placard.

Questions pour un champion : qui était le directeur du *Pennsylvania Magazine* en 1774 ? Condamné à mort en Angleterre en 1789 ? Membre de la Convention puis prisonnier au Luxembourg pendant la terreur ? Un dangereux anarchiste, ce vétéran de l'armée de Washington, ami de La Fayette ?

Non. Un fils de la liberté, un anti-esclavagiste, un féministe avant l'heure, un ferme partisan du suffrage universel, un précurseur de l'unité européenne. Et c'est bien lui qui inventa le nom « Etats-Unis d'Amérique ». Thomas Paine ! 1737-1809.

Soit, mais comment se fait-il qu'il ne figure pas au Panthéon des Pères fondateurs ?

Curieux personnage, à vrai dire : plus que Jefferson il croyait à la liberté et comme Hamilton il pensait que l'entreprise et l'industrialisation contribueraient au bien commun.

Commis voyageur de la Révolution, une fois la Révolution assurée en Amérique, il s'en alla, à ses risques et périls propager les droits de l'homme en Europe.

La carrière de Tom Paine, fils d'un corsetier quaker de Londres, sujet anglais et citoyen américain, puis citoyen français, n'est pas très connue deux siècles après son retour en Amérique.

Pourtant l'homme qui, en 1791 -à la veille de la Terreur et des guerres napoléoniennes- préconisait une solide alliance entre la France et l'Angleterre pour assurer la paix en Europe n'est pas indigne d'attention, sachant qu'il fallut attendre 1903 pour que son idée prenne corps. Sa vie fertile en aventures et mésaventures se termina de façon misérable et solitaire dans la ferme de New Rochelle qui lui avait été offerte par la ville de New York.

Ses ossements furent pieusement rapatriés en Angleterre par son ancien adversaire devenu son admirateur, William Cobbett. Décidément l'Angleterre ne voulait pas de lui... nul n'est prophète dans son pays.

Si le personnage n'est pas très séduisant il est cependant digne des héros picaresques du XVIII^e siècle. Il avait été marin comme Robinson Crusoe, corsetier en faillite comme Daniel Defoe ; sa vie sentimentale (un bien grand mot) ressemble en pire à celle de Moll Flanders. Il avait horreur de la guerre et, auprès de son ami Benjamin Franklin, il était devenu un prédicateur de la liberté, une sorte de journaliste « engagé », le rénovateur du langage politique. Arrivé à Philadelphie en 1774 Tom Paine avait, en 1776, puissamment contribué à pousser les Américains sur la voie de l'indépendance par un ouvrage simple, clair et vigoureux *Commonsense* (Le sens commun).

Plus de 100.000 exemplaires de ce pamphlet furent vendus en un temps record, il était facile à résumer -« il est temps de se séparer. » Des hommes nés libres et égaux en droit peuvent et doivent se gouverner eux-mêmes et créer une république dans une union fédérale solide basée sur la représentation populaire. Le peuple doit se débarrasser de l'oppression des rois.

Paine reprit ses thèses républicaines et fédérales dans *The Public Good* (le bien public) en 1780, un an avant Yorktown. Démocrate à tout crin il avait fortement contribué en 1776 à la Constitution de l'Etat de Pennsylvanie et avait fait adopter l'abolition de l'esclavage dans cet Etat. Il participa aux combats aux côtés de Washington et fut sous-secrétaire aux affaires étrangères. Mais il rêvait d'une révolution mondiale. En 1787, année de la Constitution il se rendit en Angleterre. Connu pour ses intentions et sa propagande il fut condamné à la peine capitale, puis expulsé en 1791. En 1792 il était réfugié en France, accueilli avec enthousiasme on lui donna la nationalité française. Puis il fut élu à la Convention (réunie le 20 septembre 1792). Mais le tombeur de Georges III en Amérique était in pacifique ; il eut le tort de se rallier aux républicains modérés, les Girondins. Il fréquentait le salon de Madame Rolland et il refusa de voter la mort de Louis XVI le 17 janvier ; sur quoi on lui retira la nationalité française et il fut arrêté comme espion anglais et jeté en prison. Enfermé au Luxembourg il fut heureusement oublié ; l'ambassadeur Morris le laissa dans l'ombre mais son successeur Monroe, le futur président lui rendit sa nationalité américaine et le fit libérer en 1795. Pendant sa captivité Tom Paine écrivit *L'âge de raison* (1794.95) une œuvre déiste et anti-religieuse qui lui aliéna l'opinion américaine. Revenu discrètement à la vie politique parisienne il rentra aux Etats-Unis en 1802.

L'inspirateur.

Les droits de l'homme et du citoyen avaient été votés à Paris le 26 août 1789. L'ambassadeur Jefferson n'était pas étranger à leur rédaction. Mais ce fut en 1791-92 que parut en Angleterre, l'ouvrage de Tom Paine *Rights of Man*. C'est une réponse aux attaques de Edmund Burke contre la Révolution française mais le livre va beaucoup plus loin que la simple polémique. Tom Paine se révèle comme penseur prophétique. Ses sources sont multiples mais ses analyses sont pointues. En fin de compte il fait une synthèse de la tradition républicaine anglaise et de la philosophie religieuse des « Dissidents » (Cf. *Quakers*). Il ne remonte pas aux sources monarchiques de Burke mais à la Révolution de 16501 et au *Commonwealth*.

Le langage et les idées de base de Paine sont toujours simples et clairs : un bon gouvernement doit être établi pour le bien public (*respublica*), l'Etat ne doit pas être une machine qui presse le peuple au seul profit de ceux qui l'oppriment depuis des siècles. D'ailleurs plus un peuple est sage moins il a besoin de gouvernants (un robuste anarchiste sommeille sous le gilet de Tom Paine). Burke (1790) se réfère à un système archaïque et dépassé où un soi-disant contrat existe entre une classe aristocratique héréditaire qui commande et une plèbe de sujets qui obéit. Pour Tom Paine des temps nouveaux sont arrivés : toute la légitimité est issue du peuple souverain qui élit ses représentants. Il s'agit de droits naturels hérités de la condition de l'homme. La deuxième

partie des *Droits de l'homme*, publiée onze mois après la première, fait du mot démocratie jusque là péjoratif, un terme noble et élevé. Cet ouvrage concorde avec les idées développées par Madison et Hamilton dans *The Federalist* et avec celle de Jefferson dans *The Bill of Rights*. Mais en s'adressant aux anglais Tom Paine préconise un système complexe et complet de gouvernement social avec un financement de l'enseignement public, une aide aux chômeurs, des travaux publics pour réduire le sous emploi, des allocations familiales, etc. Il faut que les rentrées d'impôts et les dépenses soient rendues publiques sans truquage (on reconnaît là l'ancien employé du fisc). Mais ces réformes doivent s'appliquer à toute l'Europe (p.216, éd. *Wordsworth Classics*) et l'abolition de la guerre permettra des économies énormes réinvesties dans la paix. Les flottes de l'Angleterre, de la France et la Hollande seront confédérées pour assurer la paix et les marines de guerre seront progressivement interdites. L'Espagne devra donner l'indépendance à l'Amérique du sud -qui pourra ultérieurement se confédérer avec les Etats-Unis ; ainsi le commerce mondial s'organisera et la paix se propagera grâce à la libération des échanges. Une citation d'avenir : « quand tous les gouvernements d'Europe seront établis sur le système représentatifs, les nations se connaîtront les unes les autres et les préjugés, fomentés par les intrigues et les artifices des cours cesseront ».

Joseph MONCHAMP

Membre de l'UEF Rhône-Alpes. Universitaire et traducteur. Cet article sera prochainement publié par *The Federalist Debate*

La révolution permanente ?

Le droit de gouverner n'est pas un droit de propriété sur les gouvernés -les gouvernants gèrent pour un temps la chose publique, la justice et la liberté ; s'ils ne sont pas ou plus capables, qu'ils s'en aillent. Si les droits des citoyens ne sont pas respectés, des clubs ou des « conventions » doivent se réunir pour réviser les lois, amender la constitution, assainir l'administration du pays -sinon il y aura des explosions révolutionnaires. (On se souvient du paisible Jefferson qui disait « l'arbre de la liberté doit parfois être arrosé du sang des citoyens »).

Un système politique doit pouvoir évoluer grâce à de libres discussions. Malgré ses déboires -et il n'a pas encore goûté aux joies de la Terreur- Thomas Paine reste optimiste. Il veut encore ignorer le risque des idéologies, des propagandes, des individus charismatiques et des hommes providentiels -Georges Washington était encore son ami.

En 1787 la Convention de Philadelphie avait agité ces idées dans tous les sens et finalement accepté que la Constitution puisse être amendée- et que la Cour suprême puisse l'interpréter.

Le premier résultat fut l'inscription liminaire des 10 premiers amendements : la Déclaration des droits de l'homme ou *Bill of Rights*.

Manifeste de l'Alliance libre européenne (ALE)⁸ pour les élections européennes de juin 2004.

**Souveraineté, justice sociale, subsidiarité.
Vers une Europe de la diversité.**

L'Alliance libre européenne (ALE) défend les droits des nations, des peuples et des régions sans Etat depuis des décennies. La légitimité démocratique rend notre cause incontournable. La concrétisation de nos droits historiques, l'amélioration du bien-être social et des économies de nos pays exigent notre représentation à part entière en Europe.

Lors de ces élections l'ALE fera campagne pour une meilleure représentation de nos pays en Europe. Nous travaillons sur deux fronts. Nos représentants s'engagent à proposer des politiques progressistes. Nos objectifs sont : l'amélioration des conditions sociales, la qualité de vie et une redistribution équitable des richesses. Pour nous, le principe de développement durable constitue le moyen d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens dans un environnement sain. Notre idéologie correspond au désir

⁸ L'ALE regroupe des formations autonomistes de « diverses nations sans Etat et d'entités territoriales dotées d'un fort sentiment d'identité et désireuses d'obtenir un juste droit à la parole en Europe ». Ses membres sont les suivants : *Bloque Nacionalista Galego, Esquerra Republicana de Catalunya, Chunta Aragonesista Eusko Alkartasuna, Fryske Nasjonale Partij, Libertà Emiliana-Nazione Emilia, Liga Fronte Veneto, Ligue Savoisiennne, Lithuanian Polish People's party, Mebyon Kernow, Mouvement Région Savoie, Partei der Deutschsprachigen Belgier, Partido Andalucista, Partit Occitan, Partito Sardo d'Azione, Partitu di a Nazione Corsa (PNC), Plaid Cymru, Rainbow-Vinozhito, Scottish National Party, Silesian Autonomy Movement, Slovenska Skupnost, Spirit, Union Démocratique Bretonne, Union du Peuple Alsacien, Union für Südtirol, Union Valdôtaine, Unitat Catalana ; d'autres partis sont en position d'observateurs au sein de l'ALE (Hungarian Federalist Party, Moravian Democratic Party, Partido Nacionalista Vasco, Partit Socialista de Mallorca-Entesa Nacionalista, Transilvanian Party).*

de construire un monde meilleur pour les générations présentes et à venir. Mais le statut constitutionnel actuel de nos pays fait que nous n'atteignons pas le niveau de représentation dont jouissent d'autres pays en Europe. En conséquence, nous courons le risque d'être oubliés quand l'Europe prend des décisions vitales qui affectent notre avenir. Ceci est contraire à la démocratie et nécessite une réforme. C'est aussi la raison pour laquelle nous opérons, au-delà de l'échelon étatique, aux niveaux national et régional, en nous battant pour que les nations et les peuples sans Etat d'Europe aient droit à une juste représentation à tous les niveaux de gouvernement.

L'ère de l'Etat souverain traditionnel est dépassée. Mais nous refusons que lui succède une UE monolithique où les Etats les plus grands détiendraient le pouvoir. Le défi actuel consiste à obtenir une participation approfondie de tous les peuples dans le processus politique. La transmission de pouvoirs politiques, menant à l'autonomie et la reconnaissance des identités particulières, est l'incarnation de notre combat politique. (...)

Au cours de la législature 1999-2004, nos 9 députés ont fourni un gros travail au Parlement européen (Écossais, Gallois, Flamands, Basques, Galiciens, Catalans et Andalous). Au travers d'un groupe parlementaire communs avec les Verts nous avons assuré une présence significative au Parlement. Votre soutien lors de ces élections européennes nous permettra de continuer à défendre au Parlement les options vitales suivantes:

(a)- Simplifications et démocratisation des institutions de l'U.E. en une structure bicamérale : le Parlement européen (élu directement par les citoyens européens) et le Conseil ou Sénat (composé des représentants des entités territoriales autonomes). Ce Sénat, successeur du Conseil, transformé en chambre territoriale, légiférerait en codécision avec le PE. Ce dernier nommerait la Commission et aurait le pouvoir d'initier des procédures d'empêchement. Cette structure faciliterait le processus d'élargissement interne par le biais de l'autodétermination. En attendant l'ALE soutient le principe d'une participation complète de nos gouvernements décentralisés au Conseil des Ministres. Nos pays devraient également se voir garantir l'accès à la Cour de Justice.

(b)- Pluralisme constitutionnel. Les différents niveaux de gouvernement, à savoir l'UE, les Etats, les pays autonomes, les régions, les villes, etc., auraient différents domaines de compétence avec une coopération égalitaire et sans hiérarchie. Ce serait un réseau de gouvernance.

(c)- Droit de toutes les langues à être reconnues à l'échelon européen, sans aucune différence artificielle entre les langues étatiques et les autres langues. L'ALE s'efforcera d'obtenir la réalisation significative du projet de diversité culturelle et linguistique européenne et d'égalité de toutes les langues européennes. A cette fin l'ALE travaillera à la mise en place d'instruments législatifs contraignants et de budgets pour la promotion, le développement et la normalisation des langues minorisées et non étatiques d'Europe.

(d)- Contrôle et gestion des fonds structurels par les pouvoirs décentralisés.

(e)- Liberté de développement d'une coopération interrégionale et transfrontalière affranchie de l'intervention des Etats. Développement des eurorégions (régions européennes qui dépassent les frontières d'un Etat membre).

(f)- La solidarité, l'égalité et le bien-être social de ses citoyens doivent sous-tendre toutes les politiques de l'UE. L'ALE promeut la cohésion sociale et l'Etat-providence et considère qu'il est nécessaire que l'UE établisse des normes sociales minimales.

(g)- Plein emploi et harmonisation des droits des travailleurs amputés par les politiques inspirées par le néo-libéralisme.

(h)- Egalité des droits et arrêt des discriminations fondées sur l'origine ethnique, le sexe, la religion, la langue, l'âge ou l'orientation sexuelle.

(i)- Changement radical dans la PAC. Ce sont les gros producteurs agricoles qui engloutissent la plus grande partie du budget de l'UE. Les fonds européens devraient être alloués aux petits producteurs, aux exploitations familiales et aux zones vivant de la pêche afin d'assurer la vitalité et l'avenir des régions rurales. L'agriculture durable et les exploitations extensives prospéreraient, annihilant ainsi les menaces actuelles qui planent sur la qualité de l'alimentation.

(j)- En termes de protection de l'environnement, soutien au principe du pollueur-payeur. En ce qui concerne l'eau, l'avenir se trouve dans une utilisation plus rationnelle évitant de rompre le cycle naturel de cette ressource vitale. Il est temps de mettre fin à l'énergie nucléaire. Elle est dangereuse et implique un modèle centralisé de production et de distribution. Investir dans les énergies renouvelables améliorera notre environnement et aidera les économies locales à prendre le contrôle de leurs propres ressources.

(k)- Soutien à l'idée d'une politique étrangère commune pour l'UE. La sécurité, la défense et la diplomatie doivent être rassemblées en un seul organe européen qui agirait pour un monde multipolaire uni contre la guerre et combattant la faim et l'injustice causes premières de la plupart des conflits ...

(l)- Soutien au rôle de maintien de la paix joué par l'Union européenne lorsque des conflits éclatent à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

(m)- Davantage de transparence et d'ouverture dans la conduite des affaires européennes.

Nous partageons la vision d'une Europe harmonieuse faite de la diversité des peuples s'entraînant dans un esprit de coopération. Nous voulons protéger la richesse de notre diversité tout en profitant des apports d'une union élargie. La subsidiarité, qui rapproche le citoyen du processus décisionnel, est l'instrument politique pour y parvenir. Nous avons besoin d'une répartition juste et flexible des responsabilités sous la bannière commune de la souveraineté partagée. Le moyen d'y arriver se trouve dans la construction d'un système interconnecté où chacun a son mot à dire. Nous prônons des relations bilatérales de coopération efficaces entre l'UE et les Etats et entités autonomes dans le respect du principe d'autodétermination.

Notre priorité est de défendre les droits des citoyens européens à choisir leur propre avenir et à vivre dans une société pacifique, démocratique et diverse.

I – L'Europe de la diversité

(Une Europe multiculturelle des peuples, des langues et des identités)

L'UE doit intégrer, au sein de son cadre institutionnel, la réalité des entités territoriales dotées de pouvoirs politiques et législatifs. Être un État ne peut pas être la seule voie vers la reconnaissance politique au niveau européen. Le processus de l'élargissement ne fera que renforcer cette contradiction, avec l'adhésion à l'Union européenne de plus de dix nouveaux États membres, de petite taille pour la plupart. Si la seule garantie d'existence politique au niveau européen est "le fait d'être un État", les nations sans État n'auront guère d'autre possibilité que de devenir un État indépendant dans le cadre de l'Union européenne si elles veulent être reconnues au niveau européen.

L'UE doit reconnaître et mettre en pratique le concept "d'unité dans la diversité", respectant la réalité de ses différents peuples, en particulier celle des nations et régions sans État dotées d'une langue, d'une histoire, de caractéristiques économiques et sociales et d'aspirations politiques propres. L'UE doit surmonter les mentalités et les pratiques centralistes et technocratiques des États toujours prédominantes dans l'arène politique européenne.

Une reconnaissance élargie de la diversité linguistique des nations et régions sans État est essentielle si l'on veut respecter pleinement toutes les langues qui ne sont pas des langues étatiques officielles. Cela implique dans l'absolu, la reconnaissance par l'UE des langues reconnues officiellement par les États membres et leurs nations ou régions internes au même titre que les langues officielles de l'Union. Les politiques de l'UE doivent également respecter la diversité culturelle de la télévision et de la radio dans les nations sans État.

II – L'Europe des citoyens

(Démocratie, dimension sociale, droits)

Nouvelles formes de participation citoyenne et renforcement de la démocratie.

La participation démocratique doit être renforcée. Pour cette raison, les mesures suivantes sont proposées pour aider à accroître la participation citoyenne :

- 1- Encourager les formes directes de participation en plus des élections de représentants aux assemblées législatives: référendums, assemblées, etc.
- 2- Promouvoir l'implication des citoyens à tout niveau.
- 3- Développer des systèmes éducatifs qui encouragent l'implication individuelle dans les affaires publiques.
- 4- Mettre les activités des groupes de pression et des lobbies sous contrôle ...
- 5- Assurer que les médias, et particulièrement ceux du service public, sont ouverts et reflètent la pluralité de notre société.

6- Promouvoir des systèmes électoraux qui favorisent l'implication et qui garantissent que les parlements sont aussi représentatifs que possible.

7- Accès direct à l'information pour toutes les initiatives prises par les citoyens concernant les discussions européennes.

8- Reconnaître l'importance des ONG, des associations et de la société civile dans la préparation de la législation.

Le modèle social européen.

Le modèle social européen doit être renforcé pour devenir la clé de voûte du modèle de société européen basé sur la solidarité: le plein emploi et des emplois de qualité dans des environnements de travail sains et sûrs avec accès aux services universels d'intérêt général.

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs contraignants devraient faire l'objet d'un accord à l'échelon européen. Un Pacte européen de Stabilité Sociale serait mis en oeuvre – un pacte pour le plein emploi, le bien-être social, l'équité sociale et la durabilité écologique. L'idée d'une part minimale du P.I.B. par pays pour le partage des dépenses de l'Etat-providence et des services sociaux est proposée, comme partie intégrante du Pacte de Stabilité Sociale.

Pour un monde en paix

Il est essentiel de rejeter toute forme d'agression ou de violence en tant que moyens d'imposer des ensembles de valeurs. Nous plaçons activement en faveur de moyens non-violents et du dialogue pour résoudre les conflits.

La prévention de conflits et la paix durable exigent un commerce mondial et un développement durable plus équitablement équilibrés. L'UE doit se placer du côté des pays en développement dans les négociations de l'OMC.

Un code de conduite obligatoire pour le commerce des armes et la prévention de l'exploitation des ressources par les sociétés multinationales à l'échelon européen serait la pierre angulaire d'un monde plus juste et plus pacifique. L'éradication de la pauvreté doit constituer l'objectif prioritaire.

III – Pour une Constitution européenne

Vers une Europe des peuples et des nations

L'UE a jusqu'ici été exclusivement basée sur les États membres qui font preuve d'une extrême réticence à céder leur souveraineté à un organe politique européen. En outre, les différences majeures entre les États membres en termes de taille et de population ne facilitent pas une coordination efficace entre eux.

En dépit du fait que, selon l'ALE, le processus actuel d'unification européenne soit inadéquat, le parti exprime sa volonté de travailler à l'intérieur des institutions existantes pour influencer, participer et utiliser tous les moyens permettant de faire avancer l'UE dans la direction souhaitée.

Les institutions devraient être réformées sur les bases suivantes.

* En encourageant et en améliorant le rôle des nations et régions internes au sein des institutions. Nous demanderons leur représentation au Conseil de ministres.

* En appliquant minutieusement le principe de subsidiarité, en ce sens que ce qui peut être fait par un organe inférieur ne devrait pas être fait par une instance supérieure

* En facilitant autant que possible la coopération inter-territoriale et transfrontalière entre les différents pays de l'Union, dont les frontières sont le fruit de l'histoire et ne reflètent pas nécessairement les liens naturels, économiques ou culturels qui les lient entre eux.

* En se dirigeant vers un système électoral unique pour le Parlement européen à travers l'Union, qui respecterait la proportionnalité et la représentation directe des peuples et des nations.

Le processus constitutionnel actuel.

L'ALE soutient l'idée d'une constitution pour l'UE. Celle-ci est la condition d'un gouvernement démocratique et transparent de l'Union, respectueux des droits humains (y compris le droit à l'autodétermination) et du principe de subsidiarité, et garant de décisions prises au plus près des citoyens concernés.

D'un point de vue démocratique, le projet de constitution proposé par la Convention européenne représente un réel progrès dans l'enchevêtrement actuel des traités qui régissent l'Union et ses compétences. Nous saluons particulièrement l'inclusion d'une Charte des droits fondamentaux comme partie intégrante de la Constitution. Le fait que la conférence intergouvernementale n'ait pas adopté le texte proposé par la Convention constitue un sérieux revers pour une reconstruction plus sensée de l'Union.

Le projet de constitution n'est cependant pas exempt de défauts. Les nations sans Etat, même celles disposant de structures autonomes internes conséquentes au sein des Etats membres, n'ont eu que très peu d'occasions de contribuer à la Convention.

IV – Une planète plus sûre pour nos enfants

Qu'elle soit culturelle, linguistique ou encore écologique, la durabilité est au coeur de notre stratégie politique. Nous souhaitons construire des communautés durables au sein d'une Europe durable.

L'UE devrait favoriser l'idée de zones et régions sans OGM et d'une législation rigoureuse relative à l'étiquetage et à la traçabilité. Près de 90% de la population européenne est contre les OGM. La question ne se réduit pas à la sécurité alimentaire mais porte aussi sur le droit démocratique de choisir sa nourriture et sur la primauté du droit du citoyen sur le profit.

La lutte contre le changement climatique témoigne concrètement du rôle d'avant-garde que peut jouer l'Europe. Outre ses implications pour l'avenir des politiques européennes dans le secteur de l'énergie et des transports, la campagne contre le réchauffement planétaire a des répercussions politiques bien plus vastes. C'est ainsi que la dépendance de l'économie américaine vis-à-vis des combustibles fossiles a fait du contrôle des ressources en énergie, et notamment des puits de pétrole, un élément déterminant dans l'intervention des attaques militaire américaine en Irak. Et l'Europe continue de jouer un rôle de premier plan pour la mise en oeuvre du protocole de Kyoto sans les Etats-Unis d'Amérique, principal émetteur de CO2, qui ont refusé de le signer.

S'agissant de l'énergie nucléaire (EURATOM), l'ALE défend une attitude antinucléaire claire et l'idée d'une suppression progressive de l'énergie nucléaire en Europe. Les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'utilisation efficace de l'énergie constituent l'avenir de la société européenne.

Avec 1,2 milliards de personnes dans le monde survivant avec moins d'un euro par jour nous sommes tenus d'atteindre les huit objectifs des Nations unies pour le second millénaire et de respecter les engagements de Johannesburg. Il est indispensable de lutter contre la pauvreté et la famine, d'offrir à tous un niveau d'éducation primaire, de renforcer l'autonomie des femmes et de permettre l'accès aux soins de santé si nous voulons instaurer un monde de paix et de justice.

Barcelone, le 26 mars 2004



THE FEDERALIST
A Political Review

Edition anglaise de
IL FEDERALISTA

Fondateur Mario Albertini
Directeur Francesco Rossolillo

Publiée trois fois par an, sous les auspices de la *Fondation européenne Luciano Bolis*,
par *EDIF Onlus*, via A. Volta, 5, 27100 PAVIA – Italie.

Abonnement pour l'Europe (1 an) : € 35.
Chèque à l'ordre de *EDIF Onlus* - Ou de *Presse fédéraliste* qui transmettra.

Fiche de lecture.

Maria Raquel Freire, *Conflict and Security in the Former Soviet Union: The Role of the OSCE*, éd. Aldershot, Ashgate, 2003.

Le rôle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans l'ex Union soviétique.

Comme le remarque Maria Raquel Freire dans son importante étude, « La dissolution de l'Union soviétique et l'émergence des nouvelles républiques indépendantes de l'ancien espace soviétique a profondément modifié les affaires européennes. L'OSCE a répondu aux nouveaux problèmes avec un large mandat basé sur les principes et les objectifs fondamentaux de l'organisation, répondant aux besoins et aux craintes, en cherchant à surmonter les tensions et les difficultés par le biais d'un règlement pacifique des conflits et de l'adoption et de la mise en application de mesures permettant de construire la confiance. L'action de l'OSCE dans nombre de nouvelles républiques de l'ex Union soviétique a supposé des profils différents en fonction des problèmes et des besoins locaux ».

A la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, alors que l'on discutait, puis que l'on négociait, la création de l'OSCE en Europe, d'abord à Helsinki puis à Genève, on la considérait comme une organisation visant à valider le statu quo entre l'OTAN et les Etats du Pacte de Varsovie, pour rendre universelle la reconnaissance de la République démocratique allemande et empêcher la remise en question de sa frontière avec la Pologne. Elle a d'abord été baptisée Conférence pour la sécurité et la coopération, et certains l'ont considérée comme une conférence unique, tenue à Helsinki en 1975, qui n'aurait eu ni secrétariat ni activités réelles au-delà de sa justification du statu quo. « La souveraineté » et « l'intégrité territoriale » en étaient les principes fondateurs.

Savoir comment cette conférence s'est transformée en Organisation et comment elle est devenue un agent majeur dans les conflits internes des pays qui n'existaient pas lors de sa création est le sujet de l'étude poussée de Maria Freire. En 1975, peu de diplomates de l'Ouest connaissaient, ou se souciaient, du Nagorno-Karabakh, de la Tchétchénie, de l'Abkhazie, du Sud, de l'Ossétie, de la Moldavie ou de la région transdnistrienne. Les soviétiques ne s'en préoccupaient guère non plus et rejetaient toute personne soulevant des questions se rapportant aux droits de l'homme concernant ces zones en tant qu'« ingérence dans leurs affaires domestiques ».

C'est du fait de l'aspect « dimension humaine » de l'accord d'Helsinki -la Conférence n'avait délibérément pas utilisé un vocabulaire relatif aux droits de l'homme- que l'on s'est soucié de la règle de droit. Toutefois, à

cette époque, la plupart des dissidents en URSS étaient russes, juifs ou issus de républiques ayant un statut spécial au sein de l'Union et, souvent, une existence antérieure en tant qu'Etats indépendants, tels que les Etats baltes, l'Ukraine ou la Géorgie. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, peu nombreux étaient ceux qui s'attendaient à ce que des minorités depuis longtemps oubliées telles que les Tchétchènes ou les Abkhaz se soulevaient à nouveau. L'Asie centrale a été également rayée de la « carte intellectuelle » de tous, excepté pour un petit groupe de spécialistes. Personne ne pensait qu'il y aurait un conflit difficile et sanguinaire au Tadjikistan dont la gestion et la résolution nécessiteraient à la fois des efforts gouvernementaux et non gouvernementaux.

En tant qu'organe intergouvernemental, l'OSCE a eu du mal à intégrer le travail des ONG et d'autres formes d'organisations de la société civile. Comme Freire le souligne, « L'acceptation de la société civile au sein de l'ancienne zone soviétique est un exercice stimulant à long terme pour l'OSCE. L'OSCE interprète cela comme un processus douloureux mais en valant la peine. Par conséquent, la construction de la démocratie, le respect des droits de l'homme et la fixation de règles sont à son programme. Toutefois, il y a encore de nombreux éléments lourds dans la zone de compétences de l'OSCE et qui rendent difficile la tâche déjà ardue de construire des communautés civiques. La violation permanente des droits de l'homme et des libertés fondamentales est une menace pour les médias indépendants et certains risques en sont la fraude électorale, le nationalisme agressif, l'exil forcé et les problèmes de réfugiés. De plus, les résultats des mesures positives prises jusqu'à présent ne se feront visiblement sentir qu'à long terme, étant donné que la construction de la démocratie est un processus lent prenant des années à se consolider à la fois aux niveaux institutionnel et social ».

L'OSCE a une approche globale de la sécurité qui rattache le maintien de la paix au respect des droits de l'homme, à la coopération économique et gouvernementale et aux mécanismes forts pour la résolution des conflits.

Etant donné que l'OSCE n'est pas seule dans ses efforts visant à construire une Europe stable, il est important d'observer ses relations avec les Nations unies, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'UE pour qu'ils puissent travailler d'une manière constructive, complémentaire et

mutuellement renforcée. Freire considère quelques exemples pratiques de concurrence ainsi que de collaboration entre ces organisations internationales et l'OSCE comme une manière d'aboutir à de meilleures mesures coopératives. L'OSCE, fidèle à ses origines de conférence n'a pas de mécanismes de mise en application tels que la possibilité d'appliquer des sanctions ou des embargos, sans oublier qu'elle n'a pas la puissance de feu de l'OTAN. Comme Freire le fait remarquer, « En tant que médiateur, l'OSCE formule et discute des propositions, suggère des alternatives, encourage et soutient les parties pour qu'elles trouvent une solution politique. Sa médiation doit être adaptable étant donné que les événements, les paramètres et les joueurs en conflit sont constamment sujets à des évolutions et à des reculs. L'OSCE utilise une approche par pallier, non pas basée sur l'usage de la force mais sur un terrain d'entente devant être trouvé entre les parties. Dans son activité de gestion des conflits, elle fait valoir ses principes et ses valeurs comme partie intégrante des solutions politiques qu'elle recherche, d'une manière globale ».

L'OSCE a de vraies limitations. Elle a un faible budget et manque de personnel spécialisé. Beaucoup de son personnel est composé de diplomates détachés par des gouvernements nationaux. Il en résulte un important roulement de personnel et un manque de loyauté première à l'organisation. Une meilleure coordination et coopération avec les ONG est nécessaire. Il est également nécessaire d'améliorer sa capacité de recherche et d'analyse de façon à avancer pro-activement pour négocier les conflits au bord de la violence.

Néanmoins, l'OSCE a pu répondre aux situations qui n'étaient pas prévues lors de sa création, en fait, les tensions et la violence dans l'Ex Union soviétique et dans l'Ex Yougoslavie. L'étude de Maria Freire est une bonne analyse de ces changements et de ces mécanismes d'action.

René WADLOW

Editeur de *Transnational Perspectives*.

Publié en commun avec *The Federalist Debate*



Le journal des lecteurs

L'Europe et la Turquie.

Le pour et le contre l'intégration de la Turquie dans la communauté européenne n'a pas fini d'alimenter la polémique.

Certes, de par sa situation géographique, elle a tout juste un pied sur le continent européen. Par contre sur le plan ethnique elle fut bien, des siècles avant notre ère, peuplée en grande partie par les Galates, des Celtes au même titre que ceux qui occupèrent d'abord l'Europe centrale puis tout le reste du continent jusqu'en Irlande et enfin l'Espagne avec les Celtibères. Les mêmes ethnies se retrouvent des deux côtés du Bosphore !

Par la suite plusieurs philosophies religieuses y ont pris racine et s'y sont développées. Le celtisme a été absorbé par le christianisme naissant puis par l'Islam. Ayant à la base le même Dieu (celui de leur père Abraham, cela ne serait pas si grave si les trois ne se livraient pas une guerre sans merci.

Mustafa Kemal (Atatürk) mit en Turquie fin aux troubles provoqués par les affrontements d'origine religieuse en prenant la sage décision de séparer le pouvoir temporel et religieux en 1928 -copiant ainsi la séparation des Eglises et de l'Etat déjà réalisée dans d'autres pays européens. Cette laïcisation favorise aujourd'hui grandement le rapprochement avec la communauté européenne. La Turquie est un trait d'union entre deux mondes, l'un

intégriste, l'autre pluraliste. Tout croyant sincère doit reconnaître de nos jours que le temporel et le religieux sont deux domaines indépendants. Les guerres « saintes » ont toujours été dictées par le désir de pouvoir et de domination des uns sur les autres. On ne voit pas comment un divin créateur aurait pu faire des uns, ses élus et des autres des esclaves.

L'entrée de la Turquie démocratique serait un atout de plus dans la construction de l'avenir car, qu'on le veuille ou non au-delà de l'Europe, la mondialisation est en route. L'interdépendance internationale croissante dans tous les domaines est irréversible. Seules les vraies démocraties contribueront à mettre en place un mondialisme indispensable, basé sur une autorité supranationale élue par les peuples et ayant des comptes à rendre en toute transparence.

Vouloir créer une OMC (Organisation mondiale du commerce) cooptée qui permette aux plus puissants de dicter leur volonté et d'exploiter à leur profit les richesses des autres, conduit à la révolte. De même l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), n'étant pas le fruit d'une autorité de contrôle élue, créerait un esclavage moderne au service des *maharadjahs* de l'argent-roi.

Toute entrée d'un pays démocratique dans une communauté européenne, affichant la construction de l'avenir sur des bases saines, devrait être acceptée.

L'élargissement permettrait par ailleurs d'estomper et de dépasser les nationalismes désuets où l'on manipule des ignorants pour assassiner les opposants sincères à la domination maffieuse.

La planète devient de plus en plus petite. Ses limites d'exploitation rationnelle sont connues dans la plupart des domaines. La gestion de ses richesses exige un changement rapide et radical. La mondialisation dirigée n'est plus une utopie mais une réalité dictée par la nécessité : *Das Gebot der Not*, disait Picht. Espérons que l'humanité saura faire les bons choix. C'est urgent.

Adolphe THIL (Saint-Avoid - 57)

Pour un projet de partenariat privilégié avec la Turquie.

Merci pour l'envoi des informations.

If I may say, je suis tout à fait d'accord avec la position de M. Langen et de Mme Sommer, exprimée au Parlement européen, en ce qui concerne le projet d'adhésion de la Turquie et avec l'idée de la CDU allemande d'établir un "partenariat privilégié"

entre l'Union européenne et la Turquie.

Hervé SUFFET (Los Angeles - Californie)

Un courrier parmi de nombreux autres reçu après l'article du Monde diplomatique.

« Cher Fédéchoses »,

surtout ne m'en voulez pas si je viens seulement d'apprendre votre existence grâce au *Monde diplomatique*. Je ne suis ni lyonnais ni rhône-alpin, Et ce n'est pas parce que l'on aime de toute son âme la ville des canuts qu'on sait tout d'elle. Hélas...

Je suis en revanche très fédéraliste et votre publication suscite fortement mon intérêt.

C'est pourquoi, du reste, je vous écris.

J'aimerais en savoir un peu plus sur vous. Pourriez vous me faire parvenir un vieil invendu, ainsi que vos « tarifs » en ce qui concerne les abonnements ? Je vous remercie par avance et vous prie de croire à mes sympathies.

B. S. (Chalon-sur-Saône - 71)

LES FEDERALISTES SUR LE NET

Quelques adresses utiles :

- **Bulletin sur la Convention** édité par la **JEF Europe** :
[http : //www.constitutional-convention.net](http://www.constitutional-convention.net)
- **The Federalist debate (Turin)** :
[http : // www.federalist-debate.org](http://www.federalist-debate.org)
- **JEF Europe (Bruxelles)** :
[http : // www.jef-europe.net](http://www.jef-europe.net)
- **U.E.F. Europe (Bruxelles)** : <http://www.federaleurope.org>
- **World Federalist Movement - WFMIMFM (New York)** :
[http : // www.wfm.org](http://www.wfm.org)

Nous espérons publier dans notre prochain numéro :

Articles reçus ou demandés à ce jour

- **Guido MONTANI** - *Lettre ouverte au Chancelier Schröder sur l'Europe et la réforme du Conseil de sécurité.*
- **Bruno BOISSIERE** - *L'intergroupe fédéraliste du Parlement européen et la lutte des fédéralistes.*
- **Francesc SAMPERE VOLTA** - *Le Catalan langue officielle de l'UE et le débat sur la Constitution européenne à Barcelone.*
- Contribution fédéraliste au *Forum social européen (MFE - Rome - mai 2004).*
- **Maggie GARDNER** - *Des sévices infligés aux prisonniers et de la nécessité d'une loi internationale*
- *Interview de Carla DEL PONTE (procureur du Tribunal pénal international) - par Lucio LEVI.*
- (....)

PRESSE FEDERALISTE

C/o Maison de l'Europe – 12 Rue Président Carnot – 69002 – Lyon
Fax 33 – 04 78 72 09 70

Catalogue de vente par correspondance

Collection « Textes fédéralistes » (Editions Fédérop - 24480 Gardonne).

Titre	Année	Pages	Prix C	Exemplaires
Monnaie européenne et Etat fédéral - Mario Albertini (et autres)	1975	202	6.10	
Crise de l'Etat national, firmes multinationales et mouvement ouvrier - Lucio Levi	1976	136	5.80	
Histoire et conscience révolutionnaire - Francesco Rossolillo	1977	152	5.80	
L'Etat national - Mario Albertini (Préface de Robert Lafont)	1978	168	5.35	
L'Europe et le mouvement socialiste - Silvio Leonardi	1979	256	6.10	
L'Europe à la croisée des chemins - Charles André (Préface de Jean-Pierre Cot)	1979	319	6.10	
Le tiers-monde et l'unité européenne - Guido Montani	1982	192	8.25	
L'internationalisme ne suffit pas - Lucio Levi	1984	72	6.10	
Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale - Jean-Francis Billion (Préface de Lucio Levi) <i>En coédition avec l'Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli (Ventotene)</i>	1997	218	12.20	

Cahiers de Ventotene.

Publiés par l'Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli (Ventotene).

Titre	Année	N°	Pages	Prix C	Exemplaires
Le Manifeste de Ventotene. Altiero Spinelli et Ernesto Rossi. - Introduction de Mario Albertini. <i>Interview d'Altiero Spinelli</i>	1988	1	72	5	
Trois introductions au fédéralisme. Franco Rossolillo, Lucio Levi et Guido Montani.	1989	2	100	5	
<i>Interviews de Mario Albertini, Francesco Rossolillo et Giovanni Vigo et un essai de Stephen Woodard.</i>	2001	3	70	5	
Le fédéralisme, la raison d'Etat et la paix. Deux essais, de Mario Albertini, et, de Sergio Pistone)	2001	4	80	5	

Les cahiers de la Constitution fédérale européenne.

Titre	Année	N°	Pages	Prix C	Exemplaires
Allocutions prononcées à la manifestation du 7 décembre 2000 à Nice pour une Constitution européenne (Introduction de Martine Méheut - Présidente de l'UEF-France).	2001	1	24	1.52	
Qu'est-ce que le gouvernement fédéral - Kenneth C. Wheare.	2001	2	28	2.25	
Pour une Constitution européenne fédérale. Document de travail du Movimento federalista europeo	2001	3	20	1.52	
Le Fédéraliste - Essais n° XV - Alexander Hamilton.	2001	4	28	2.25	
Les aspects économiques de la fédération - Lionel Robbins.	2002	5	32	2.25	
Qu'est-ce que la fédération - Mario Albertini.	2002	6	32	2.25	

Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée.

Titre	Année	N°	Pages	Prix C	Exemplaires
Albert Einstein	2001	1	22	1.52	
Kenneth C. Wheare	2001	2	28	2.25	
Lionel Robbins	2001	3	30	2.25	
Alexander Hamilton	2001	4	28	2.25	
Lord Lothian	2002	5	24	2.25	
Emery Reves	2002	6	20	2.25	
Clarence Streit	2004	7		2.25	